

CONDITIONS GENERALES DE VENTE APIDAE TOURISME

(Version mise à jour le 01/04/2023)

Ce document est constitué de 2 parties :

Partie 1 : les **Conditions Générales** de vente Apidae Tourisme (incluant les annexes 1 et 2), applicables à l'ensemble des clients Apidae

Partie 2 : des **Conditions Spécifiques, complémentaires**, applicables aux cas suivants ...

- Aux éditeurs
- A l'offre Info (incluant 1 annexe)
- A l'offre Consent (incluant 1 annexe)

Tables des matières détaillées

| | |
|---|----|
| Conditions Générales Apidae Tourisme..... | 3 |
| 1. Définitions..... | 3 |
| 2. Contrat..... | 4 |
| 3. Objet..... | 5 |
| 4. Abonnement..... | 5 |
| 5. Obligations générales du Client..... | 6 |
| 6. Portail et Plateforme..... | 6 |
| 7. Prestations additionnelles..... | 9 |
| 8. Rôle d'intermédiation de la Scic SA Apidae Tourisme..... | 9 |
| 9. Propriété intellectuelle..... | 9 |
| 10. Données..... | 11 |
| 11. Traitements de données à caractère personnel (RGPD)..... | 12 |
| 12. Résiliation..... | 12 |
| 13. Responsabilité – Force Majeure..... | 13 |
| 14. Dispositions Générales..... | 14 |
| ANNEXE 1 : Politique de Confidentialité pour les Clients Apidae..... | 16 |
| 1. Finalités, bases légales des traitements et durée de conservation..... | 16 |
| 2. Données collectées..... | 16 |
| 3. Destinataires..... | 17 |
| 4. Localisation des données..... | 17 |
| 5. Droits du Client..... | 17 |
| ANNEXE 2 : Grille tarifaire applicable au 1/07/2023..... | 19 |
| 1. Offre Info..... | 19 |
| 2. Offre Connect..... | 20 |
| 3. Offre Consent..... | 20 |
| 4. Les Services à la carte ou additionnels..... | 21 |
| 5. Offre Réseau..... | 22 |
| 6. Frais administratifs..... | 22 |

| | |
|---|----|
| Conditions Spécifiques applicables aux Editeurs | 23 |
| 1. Autorisation accordée par la SCIC SA Apidae Tourisme..... | 23 |
| 2. Référence faite à Apidae | 23 |
| 3. Conformité de la Solution Tierce | 23 |
| 4. Encadrement contractuel | 23 |
| 5. Propriété intellectuelle de l'Editeur | 23 |
| 6. Responsabilité | 24 |
| 7. Disponibilité de la Plateforme..... | 24 |
| Conditions Spécifiques applicables à l'Offre Info | 25 |
| 1. Définitions..... | 25 |
| 2. Engagements du Client Contributeur | 25 |
| 3. Engagements du Client Diffuseur | 27 |
| 4. Données personnelles - Traitement conjoint à l'ensemble du Réseau Apidae | 28 |
| 5. Cas spécifiques d'exonération de responsabilité | 29 |
| ANNEXE. Accord de responsabilité conjointe entre les clients ayant souscrit à l'Offre Info..... | 30 |
| Conditions Spécifiques applicables au service Consent | 43 |
| 1. Définitions..... | 43 |
| 2. Objet | 43 |
| 3. Souscription au Service Consent | 43 |
| 4. Durée..... | 44 |
| 5. Engagements du Réutilisateur de Données..... | 44 |
| 6. Engagements du Producteur de Données | 45 |
| 7. Licence d'utilisation | 45 |
| 8. Services fournis par Apidae Tourisme | 46 |
| 9. Exclusion de responsabilité..... | 46 |
| ANNEXE. Licence de Réutilisation..... | 47 |

CONDITIONS GENERALES APIDAE TOURISME

Les présentes Conditions Générales sont conclues entre la Scic SA **Apidae Tourisme**, Société Coopérative d'Intérêt Collectif Anonyme à Capital Variable (Scic SA), inscrite au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 881 755 656, dont le siège social est situé 35 Rue de Marseille, NowCoworking, 69007 LYON (ci-après dénommée la « **Scic SA Apidae Tourisme**») et toute personne morale souscrivant aux Services (ci-après dénommée le « **Client** »).

1. DEFINITIONS

Chaque terme commençant par une majuscule et utilisé au singulier comme au pluriel dans le présent contrat et ses annexes a la signification indiquée dans sa définition donnée au présent article, les termes identiques employés sans majuscule étant considérés dans leur sens courant.

« **Abonnement** » désigne la souscription par le Client à un ou plusieurs Services parmi les Offres Commerciales.

« **Anomalies** » désigne tout comportement reproductible de la Plateforme qui ne serait pas conforme à sa documentation ou qui résulte d'un défaut rendant la Plateforme inutilisable ou provoque un résultat incorrect pour le Client.

« **API** » désigne les interfaces de programmation applicative (*Application Programming Interface*) éditées par la Scic SA Apidae Tourisme et permettant au Client de communiquer entre la Plateforme et ses propres applications logicielles.

« **Bon de Commande** » désigne soit le récapitulatif de commande envoyé par e-mail lors de la souscription à l'Abonnement soit le document qui définit les Services souscrits par le Client dans son Abonnement. Il peut être au format papier ou au format électronique.

« **Charte d'usage de la marque** » désigne le document définissant les usages autorisés et interdits de la marque Apidae que peut faire le Client, dans le cadre du droit d'utilisation qui lui est consenti à l'article 9.2.4 des Conditions Générales. Ce document est accessible en ligne, à l'adresse suivante sur <https://apidae-tourisme.com/ressources/usage-de-la-marque/>

« **Conditions Générales** » désignent le présent document contractuel.

« **Conditions Spécifiques** » désignent les différents documents contractuels pouvant venir préciser les conditions particulières applicables à certains Services souscrits par le Client.

« **Contenus** » désignent l'ensemble des contenus multimédias, notamment des images, dessins, photographies, vidéos, sons, importés ou créés par une personne sur la Plateforme, et pouvant être soumis ou non à des droits de propriété intellectuelle.

« **Contrat** » désigne l'ensemble des documents contractuels identifiés à l'article 2.1 des Conditions Générales.

« **Données** » désignent l'ensemble des informations de quelque nature que ce soit, notamment des informations touristiques, importées ou créées par une personne sur la Plateforme, y compris les Contenus et les Fiches.

« **Editeur** » désigne toute personne morale qui fournit sa propre Solution Tierce par le biais de la Plateforme.

« **Fiche** » désigne une fiche créée sur la Plateforme et structurée de façon à contenir des Données.

« **Offres Commerciales** » désignent l'ensemble des offres commerciales proposées par la Scic SA Apidae Tourisme et pouvant être souscrites par le Client. Les conditions techniques et tarifaires des offres commerciales sont consultables en annexe 2 du présent document et sur le site <https://apidae-tourisme.com/>

« **Partie** » désigne selon le contexte la Scic SA Apidae Tourisme ou le Client.

« **Parties** » désignent ensemble la Scic SA Apidae Tourisme et le Client.

« **Plateforme** » désigne la plateforme logicielle accessible en ligne composée de différentes briques fonctionnelles mise à disposition du Client en fonction de l'Abonnement souscrit par lui.

« **Portail** » désigne le site internet édité par la Scic SA Apidae Tourisme (www.apidae-tourisme.com) sur lequel les Offres Commerciales sont présentées et à partir duquel le Client peut s'identifier afin d'accéder à la Plateforme.

« **Services** » désignent l'ensemble des prestations des services proposées par la Scic SA Apidae Tourisme.

« **Solutions Tierces** » les solutions logicielles et services en ligne édités par des sociétés tierces au Contrat et qui peuvent fonctionner par l'intermédiaire de la Plateforme de la Scic SA Apidae Tourisme mais qui restent fournies exclusivement par leur éditeur respectif.

« **Support Utilisateur** » désigne une prestation d'assistance fournie à un Utilisateur qui ne sait pas comment utiliser une fonctionnalité de la Plateforme ou l'utilise mal pour obtenir le résultat recherché.

« **Utilisateur** » désigne toute personne physique rattachée par le Client à son organisation et autorisée à accéder et à utiliser la Plateforme.

2. CONTRAT

2.1. Documents contractuels et hiérarchie

Le Contrat est formé des documents contractuels suivants, classés ci-après par ordre décroissant selon leur valeur juridique :

- le Devis ou Bon de Commande (cas des services payants) ;
- les Conditions Spécifiques et leurs annexes ;
- les Conditions Générales et leurs annexes.

2.2. Champ d'application

La fourniture des Services implique l'acceptation préalable, pleine et entière par le Client :

- (1) Du Devis ou Bon de Commande (cas des services payants) ;
- (2) des Conditions Générales,
- (3) des Conditions Spécifiques.

Préalablement à l'acceptation du Contrat, le Client reconnaît avoir pu consulter l'ensemble des caractéristiques des Offres Commerciales proposées par la Scic SA Apidae Tourisme, lui permettant ainsi d'apprécier l'adéquation de l'Abonnement souscrit à ses besoins et d'obtenir les informations déterminantes de son consentement.

2.3. Conclusion du Contrat

Le contrat peut être conclu par acceptation en ligne ou par signature électronique.

Lorsque le Client décide de le signer en ligne, le représentant légal du Client peut visualiser et lire le Contrat avant de le signer. Une fois son acceptation, une copie du Contrat est mise à la disposition du Client sur un support durable.

2.4. Modification du Contrat

La Scic SA Apidae Tourisme est libre de modifier les termes du Contrat à tout moment de la relation contractuelle avec le Client.

La Scic SA Apidae Tourisme s'engage à notifier au Client les modifications apportées au Contrat sur un support durable, à savoir l'adresse email de contact associée à son compte.

Les modifications apportées au Contrat entrent en application à l'expiration d'un délai de trente (30) jours à compter de leur notification au Client.

Le Client demeure libre d'accepter ou de refuser les modifications apportées par la Scic SA Apidae Tourisme au Contrat. Son refus doit être exprimé pendant la période de préavis et ouvre droit à la résiliation du Contrat dans les conditions déterminées à l'article 12.2 des Conditions Générales.

L'absence de refus exprimé pendant la période de préavis est réputée valoir acceptation des modifications apportées au Contrat. L'acceptation du Client pourra également s'exprimer par un acte positif clair recueilli par une action effectuée sur la Plateforme, une fois identifié.

3. OBJET

Les Conditions Générales ont pour objet de définir les conditions techniques et financières de fourniture des Services souscrits par le Client dans son Bon de Commande.

Elles entrent en vigueur à compter de leur acceptation par le Client et demeurent en vigueur aussi longtemps que l'Abonnement du Client est en cours ou que des Services sont fournis au Client.

4. ABONNEMENT

4.1. Contenu

L'Abonnement contient l'ensemble des Services souscrits par le Client dans le Bon de Commande.

Les spécificités de chaque Service sont détaillées dans les Offres Commerciales.

Les Offres Commerciales détaillent pour chaque Services le périmètre fonctionnel couvert, le niveau de service associé, les éventuels métriques applicables (nombre d'Utilisateurs, volume de données, etc.) ainsi que le prix qui peut évoluer en fonction de la taille du Client et/ou de ses usages des Services.

4.2. Durée

La durée initiale de l'Abonnement correspond à la durée de l'Offre Commerciale choisie par le Client et figure dans le Bon de Commande. L'Abonnement peut inclure différentes Offres Commerciales, que le Client est libre de souscrire en cours de Contrat. Les Offres Commerciales déjà souscrites dans un Abonnement ne peuvent pas être résiliées avant la fin de leur durée de souscription en cours.

L'Abonnement est renouvelable tacitement pour une durée identique à la durée initiale, sauf dénonciation par l'une des Parties adressée à l'autre par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai minimum de trois (3) mois avant le terme. Lorsque le Client a souscrit à différentes Offres Commerciales, il peut décider de celles qu'il souhaite renouveler ou ne pas renouveler.

4.3. Prix et modalités de paiement

Le prix et les modalités de paiement de l'Abonnement figurent sur le Bon de Commande.

Les prix sont exprimés en euro et hors taxe. Le Client fait son affaire de toutes les éventuelles taxes applicables, dont la taxe sur la valeur ajoutée, qui lui seront facturées en sus.

Les modalités de paiement offertes par la Scic SA Apidae Tourisme sont les suivantes : virement bancaire, paiement par carte bancaire, prélèvement par mandat SEPA.

Sauf à ce que les Parties en aient convenu différemment dans le Bon de Commande, les Services sont facturés au Client selon les modalités suivantes : paiement à échoir et facture payable 30 jours à compter de sa date d'émission.

Les factures sont payables nets et sans escompte ni ristourne.

4.4. Frais et pénalités de retard

Le défaut de paiement par le Client d'une facture à son échéance pourra entraîner immédiatement et de plein droit la suspension totale ou partielle de l'accès et de l'utilisation des Services et de la Plateforme.

En outre, le défaut de paiement donnera lieu à l'application automatique d'intérêts de retard équivalent à trois fois le taux d'intérêt légal sur les sommes restant dues et l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros au titre des frais de recouvrement, conformément à l'article L. 441-10 du code de commerce.

4.5. Evolution des prix

À tout moment, la Scic SA Apidae Tourisme est libre de faire évoluer les prix de ses Offres Commerciales.

Les évolutions de prix n'affecteront pas l'Abonnement en cours du Client mais s'appliqueront :

- à la souscription de nouveaux Services par le Client en cours de Contrat et postérieurement à l'entrée en vigueur de l'évolution des prix ;
- en cas de renouvellement tacite de l'Abonnement postérieurement à l'entrée en vigueur de l'évolution de prix.

Les prix applicables sont consultables à tout moment sur le Portail et transmis au Client à la date du renouvellement.

5. OBLIGATIONS GENERALES DU CLIENT

Le Client s'engage à collaborer avec la Scic SA Apidae Tourisme.

Le Client s'engage également à payer le prix de son Abonnement et de toute autre prestation commandée à la Scic SA Apidae Tourisme.

Le Client se charge de la formation et de l'accompagnement de ses Utilisateurs dans l'utilisation des Services fournis par la Scic SA Apidae Tourisme. Il s'oblige à informer ses Utilisateurs des règles d'utilisation de la Plateforme et de ses Services stipulées au Contrat. Le Client est responsable des agissements de ses Utilisateurs vis-à-vis de la Scic SA Apidae Tourisme ainsi que vis-à-vis des tiers utilisant les Services.

6. PORTAIL ET PLATEFORME

6.1. Périmètre fonctionnel

Le périmètre fonctionnel de la Plateforme dépend des Services souscrits par le Client dans son Abonnement.

6.2. Solutions Tierces

La Plateforme permet au Client d'utiliser des Solutions Tierces compatibles avec les Services.

Les Solutions Tierces sont éditées par des tiers à la Scic SA Apidae Tourisme.

L'accès et l'utilisation d'une Solution Tierce nécessite que le Client accepte préalablement les conditions contractuelles d'utilisation prévues par son Éditeur. Le Client doit veiller à s'informer auprès des Éditeurs sur les conditions de réutilisation des informations mises à sa disposition par le biais des Solutions Tierces.

La Scic SA Apidae Tourisme est un tiers aux conditions d'utilisation convenues entre le Client et l'Éditeur.

Le Client reconnaît être informé que la compatibilité des Services avec les Solutions Tierces pourra cesser d'être effective au cours du Contrat ou que la liste des Solutions Tierces pourra évoluer, à la hausse comme à la baisse. Par conséquent, il reconnaît que les Solutions Tierces disponibles au jour de la conclusion du Contrat n'ont pas été déterminantes de son consentement.

6.3. Identifiants

Les Identifiants sont uniques, personnels et strictement confidentiels à chaque Utilisateur du Client.

Le Client est seul responsable de la confidentialité de ses Identifiants. Il s'engage à prendre les mesures nécessaires afin de garantir que ses Identifiants ne puissent pas être utilisés par des tiers ou des personnes non autorisées.

Le Client reconnaît et accepte qu'il supporte les conséquences résultant d'une divulgation et/ou d'une utilisation non autorisée de ses Identifiants par des tiers et qu'il est responsable des agissements et actions pouvant être commis par toute personne, autorisée ou non, se connectant à l'aide de ses Identifiants.

En cas de perte et/ou en cas de risque d'utilisation frauduleuse de ses Identifiants, le Client doit renouveler son mot de passe immédiatement et, en cas d'impossibilité technique, pourra solliciter la Scic SA Apidae Tourisme afin qu'elle neutralise dans les meilleurs délais ses Identifiants.

6.4. Disponibilité

La Scic SA Apidae Tourisme met en œuvre ses meilleurs efforts afin d'offrir au Client une disponibilité des Services fournis par le biais de la Plateforme se rapprochant le plus possible d'une disponibilité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Le Client reconnaît et accepte qu'il ne s'agit que d'une obligation de moyens pour la Scic SA Apidae Tourisme et que les Services pourront connaître certaines périodes d'indisponibilité temporaire, à toute heure de la journée.

La Scic SA Apidae Tourisme attire l'attention du Client sur le fait que :

- l'accès ou l'utilisation du Portail et de la Plateforme pourra être interrompu ou ralenti pour toutes causes indépendantes à la Scic SA Apidae Tourisme, notamment en cas de saturation au niveau régional ou mondial du réseau Internet, ou au niveau du centre de serveurs du prestataire d'hébergement ;
- les interventions ponctuelles de la Scic SA Apidae Tourisme pour la maintenance du Portail et de la Plateforme et la correction d'Anomalies pourront entraîner des interruptions momentanées.

La disponibilité des Services ne porte pas sur les Solutions Tierces, dans la mesure où le fonctionnement et la disponibilité de celles-ci dépendent de l'infrastructure informatique gérée par les Éditeurs des Solutions Tierces. Par conséquent, si les Solutions Tierces utilisées par le Client par le biais de la Plateforme sont indisponibles, la Scic SA Apidae Tourisme ne sera pas en mesure de permettre au Client d'y accéder et de les utiliser.

6.5. Support technique et Maintenance

Pendant toute la durée du Contrat, la Scic SA Apidae Tourisme s'engage à maintenir en bon état de fonctionnement les Services et à assurer la maintenance corrective de la Plateforme.

La Scic SA Apidae Tourisme demeure libre de la maintenance évolutive de la Plateforme.

Le Client pourra faire remonter les éventuelles Anomalies qu'il rencontre au support technique de la Scic SA Apidae Tourisme.

La Scic SA Apidae Tourisme procèdera à la qualification des Anomalies et fera ses meilleurs efforts pour les corriger dans les meilleurs délais à compter de leur prise en charge. La Scic SA Apidae Tourisme priorisera la prise en charge et la correction des Anomalies affectant gravement le fonctionnement des Services, de la Plateforme et les Anomalies présentant une gravité mineure seront traitées ultérieurement.

Le support technique de la Scic SA Apidae Tourisme est joignable :

- par email, à l'adresse support@apidae-tourisme.com ;
- Par formulaire sur le site <https://aide.apidae-tourisme.com>

Le support technique est ouvert du lundi au vendredi hors jours fériés, de neuf (9) heures à dix-sept (17) heures, heure française. Le support technique apporte une réponse au Client dans un délai de quarante-huit (48) heures ouvrées.

Sous réserve de toute urgence ou de toute nécessité impérieuse à interrompre l'accès aux Services, la Scic SA Apidae Tourisme veillera autant que possible à effectuer les interventions de maintenance programmées et de mise à jour sur les créneaux suivants :

- du lundi au vendredi, avant 9h, entre 12h et 13h ou après 18h, heure française ;
- le samedi ou le dimanche toute la journée.

6.6. Fonctionnement des API

La Scic SA Apidae Tourisme édite des API permettant au Client de communiquer entre la Plateforme et ses propres applications logicielles afin de bénéficier de certains des Services.

L'accès et les fonctionnalités proposées par le biais des API dépendent de l'Abonnement souscrit par le Client.

Le fonctionnement des API est documenté en ligne.

La Scic SA Apidae Tourisme fait ses meilleurs efforts pour que les évolutions et améliorations de ses API se fasse de manière constante, dans le but d'éviter au Client de devoir redévelopper ses propres applications logicielles.

Dans l'éventualité où des API existantes seraient réécrites, la Scic SA Apidae Tourisme s'engage à :

- fournir une documentation explicative des changements et évolutions en amont de l'entrée en service des nouvelles API ;
- et laisser un délai *a minima* de (3) mois pour permettre au Client d'adapter ses propres applications logicielles avant la suppression des anciennes API.

6.7. Usage anormal ou non-conforme des API

En cas d'usage anormal ou non-conforme des API par le Client ou l'un de ses Utilisateurs, la Scic SA Apidae Tourisme sera en droit de suspendre tout ou partie des Services utilisés par le Client, de façon immédiate.

Par usage anormal ou non-conforme, les Parties entendent notamment :

- tout usage suspect ou inhabituel des API (en termes de requêtes, de fréquence, de volumétrie) au regard des usages habituellement constatés chez le Client ou chez d'autres utilisateurs des API ;
- tout usage pouvant évoquer un piratage ou une attaque de masse visant à saturer les serveurs informatiques de la Scic SA Apidae Tourisme,
- tout usage non-conforme aux regards de la documentation des API fournie par la Scic SA Apidae Tourisme et des règles de l'art en matière d'optimisation du code informatique;
- tout usage conduisant à un dépassement de quotas lorsque de tels quotas sont convenus avec le Client dans son Abonnement.

En cas d'usage anormal ou non-conforme, les coûts exceptionnels d'utilisation des API facturés par les prestataires de la Scic SA Apidae pourront être refacturés au réel au Client. Les coûts de recherche de la cause de l'incident sont également susceptibles d'être facturés au client si sa responsabilité est engagée.

7. PRESTATIONS ADDITIONNELLES

La Scic SA Apidae Tourisme peut fournir des prestations additionnelles au Client qui sont exclues de l'Abonnement.

7.1. Généralités

Les prestations additionnelles peuvent être de diverses natures : conseils, stratégie, services numériques complémentaires, etc.

Sauf indication contraire, les prestations additionnelles donnent lieu à l'établissement préalable d'un devis entre les Parties.

7.2. Support Utilisateur

Le Support Utilisateur au bénéfice du Client est une prestation additionnelle.

Le Client est informé que cette prestation s'active sur simple demande d'une assistance sollicitée par un Utilisateur

Les conditions tarifaires et modalités de calcul du prix du Support Utilisateur figurent sur la grille tarifaire des offres de la Scic Apidae Tourisme SA, reproduite en Annexe 2.

Exceptionnellement, le Support Utilisateur du Client pourra être pris en charge par une structure partenaire du réseau, sous réserve que ladite organisation touristique ait conclu un contrat de partenariat en vigueur avec la Scic SA Apidae Tourisme par lequel elle s'engage à réaliser directement ce Support Utilisateur.

8. ROLE D'INTERMEDIATION DE LA SCIC SA APIDAE TOURISME

La Scic SA Apidae Tourisme n'exerce aucun contrôle préalable ni aucune surveillance générale sur les Données et Contenus disponibles sur la Plateforme.

Cela concerne notamment :

- les Données et Contenus stockés par le Client sur la Plateforme,
- les Données et Contenus publiés par d'autres clients et utilisateurs de la Plateforme,
- les Contenus et Données proposés par les Éditeurs de Solutions Tierces ainsi que les services fournis par ces derniers.

Le rôle de la Scic SA Apidae Tourisme est celui d'un hébergeur au sens de la directive 2000/31/CE du 8 juin 2000 sur le commerce électronique.

Par conséquent, la Scic SA Apidae Tourisme ne saurait être responsable en cas d'activité ou d'information illicites du fait du Client ou d'autres utilisateurs de la Plateforme.

La Scic SA Apidae Tourisme se réserve le droit, dès le moment où elle en a connaissance, de retirer l'accès aux informations illicites ou de rendre leur accès impossible au public, immédiatement et sans notification préalable faite au Client.

9. PROPRIETE INTELLECTUELLE

9.1. Propriété intellectuelle du Client

9.1.1. Fonctionnement de la Plateforme

Pour les seuls besoins de fourniture des Services souscrits, le Client consent à la Scic SA Apidae Tourisme une licence non exclusive, gratuite, pour le monde entier et pour la durée de la relation contractuelle sur les droits d'exploitation pouvant être attachés aux Données importées ou mises en ligne par le Client, c'est-à-dire les droits de reproduction, de représentation, d'adaptation des Données.

9.1.2. Licences consenties à la Scic SA Apidae Tourisme

Le Client pourra consentir d'autres licences à la Scic SA Apidae Tourisme, en fonction des Offres Commerciales souscrites par lui. Ces licences sont détaillées dans les Conditions Spécifiques propres à chacune des Offres Commerciales.

9.2. Propriété intellectuelle de la Scic SA Apidae Tourisme

9.2.1. Principe

La Scic SA Apidae Tourisme est propriétaire des droits de propriété intellectuelle du Portail et de la Plateforme qu'elle édite.

Le Contrat ne crée aucune cession ou licence de droits de propriété intellectuelle au profit du Client autre que les clauses spécifiques le prévoyant expressément.

9.2.2. Droit d'accès et d'utilisation

La Scic SA Apidae Tourisme consent au Client une licence consistant uniquement en un droit d'accès et d'utilisation de la Plateforme, du portail et des Services inclus dans son Abonnement. Selon l'Abonnement souscrit, le Client pourra accéder à la Plateforme éditée par la Scic SA Apidae Tourisme.

Cette licence est consentie au Client à titre non-exclusif, incessible, personnel et uniquement pour ses besoins internes, pour le monde entier et pour une durée limitée correspondant à la durée de son Abonnement sous réserve du parfait paiement par le Client.

9.2.3. Garanties

La Scic SA Apidae Tourisme garantit qu'elle est l'auteur ou le titulaire des droits d'auteur sur le Portail et la Plateforme ou qu'elle détient les droits nécessaires pour accorder les droits ci-avant consentis.

La Scic SA Apidae Tourisme garantit qu'à sa connaissance le Portail et la Plateforme ne portent pas atteinte aux droits des tiers.

9.2.4. Marque Apidae

La marque « Apidae Tourisme » est une marque française faisant l'objet de plusieurs enregistrements auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI).

La Scic SA Apidae Tourisme est seule titulaire des droits sur les marques verbales et semi-figuratives « Apidae ».

Sans préjudice de ce qui précède, la Scic SA Apidae Tourisme concède au Client un simple droit d'utilisation de la marque pendant toute la durée de l'application des Conditions Générales entre les Parties, sous la forme suivante uniquement :



Toute autre forme d'utilisation de la marque (tels que « Sociétaire Apidae », « Partenaire Apidae », « Expert Apidae », « Certifié Apidae », etc.) est interdite et doit faire l'objet d'une autorisation écrite préalable et spécifique de la Scic SA Apidae Tourisme.

Ce droit d'utilisation est consenti à titre personnel au Client, c'est-à-dire à la structure juridique ayant contracté avec la Scic SA Apidae Tourisme. Par conséquent, les structures affiliées au Client (succursales, sociétés « sœurs », etc.) ne bénéficient pas de ce droit d'utilisation de la marque « Apidae ».

Dans tous les cas, le droit d'utilisation de la marque « Apidae » est soumis au respect par le Client de la Charte d'usage de la marque disponible en ligne à l'adresse suivante sur <https://apidae-tourisme.com/ressources/usage-de-la-marque/>

La Scic SA Apidae Tourisme pourra retirer à tout moment et discrétionnairement le droit d'utilisation accordé au Client en cas, notamment en cas de non-respect par le Client des conditions d'utilisation de la marque « Apidae » ou en cas de survenance du terme des Conditions Générales quelle qu'en soit la cause.

En cas de perte ou d'extinction du droit d'utilisation de la marque « Apidae », le Client s'engage à cesser immédiatement l'usage de la marque et à supprimer toute référence à la marque sur l'ensemble de ses supports de communication (site internet, réseaux sociaux, brochures, etc.). Le Client s'engage également à ne plus se prévaloir de son appartenance au Réseau Apidae d'une quelconque façon que ce soit.

10. DONNEES

10.1. Principes généraux

Les Données mises en ligne sur la Plateforme, par un Client ou un Editeur, quelle que soit la méthode (création en ligne, téléchargement, importation par le biais d'API) sont et demeurent sous sa responsabilité éditoriale, sans préjudice des règles spécifiques applicables aux Fiches.

Le Client comme l'Editeur déclare être titulaire des éventuels droits sur les Données ou avoir acquis de leur titulaire toutes les autorisations nécessaires pour mettre en ligne les Données sur la Plateforme.

Il s'engage à ce que les Données :

- soient licites ;
- ne soient pas contraires aux lois ou aux bonnes mœurs ;
- n'incitent pas à la discrimination ou à la haine en raison de la race, du genre, de la religion, de l'orientation sexuelle, de la vie sexuelle ;
- ne contreviennent pas aux lois relatives à la propriété intellectuelle (droit d'auteur, droit sur les bases de données, etc.), au droit à l'image des personnes physiques, à la concurrence déloyale et parasitaire ;
- ne contreviennent pas à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

10.2. Réversibilité

A l'issue de la relation contractuelle, quelle qu'en soit la cause, la Scic SA Apidae Tourisme s'engage à assurer une réversibilité sur les Données appartenant au Client.

L'obligation de réversibilité porte uniquement sur la portabilité des Données, à l'exclusion de toute autre prestation telle que transfert de compétence ou de savoir-faire.

Les Données seront restituées dans un format standard, structuré, couramment utilisé et lisible par machine. Ce format pourra, selon la nature des données, être au format .xlsx, .csv, .xml, Json ... ou tout autre format à venir présentant les qualités énumérées ci-avant.

La réversibilité débutera à compter de la résiliation du Contrat.

La Scic SA Apidae Tourisme dispose d'un délai de trente (30) jours francs pour mettre à disposition du Client ses Données.

La mise à disposition s'effectuera par la mise en place par la Scic SA Apidae Tourisme d'un moyen pour le Client de télécharger les Données de façon sécurisée.

Le Client est obligé de procéder au téléchargement des Données à compter de sa notification par la Scic SA Apidae Tourisme.

Le Client devra se charger de vérifier l'intégrité des Données qui lui ont été remises et ce, dans un délai de quinze (15) jours francs à compter de leur mise à disposition.

A l'issue de ce délai, et faute pour le Client télécharger les Données ou d'émettre des réserves sur l'intégrité des Données qui lui ont été remises, la Scic SA Apidae Tourisme pourra sans faute détruire l'ensemble des copies qu'elle détient des Données.

11. TRAITEMENTS DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL (RGPD)

Les Parties s'engagent à respecter les obligations légales qui leur incombent respectivement au titre de la protection des données personnelles, notamment au regard du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) et de la loi Informatiques et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée.

Dans le cadre de la conclusion du présent Contrat, la Scic SA Apidae Tourisme met en œuvre des traitements qui lui sont propres en qualité de responsable de traitement.

Ces traitements concernent :

- le Client, dans le cadre de la gestion de la relation commerciale. Ce traitement est décrit à l'Annexe 1 des Conditions Générales.
- les Utilisateurs de la Plateforme, dans le cadre de la gestion des comptes utilisateurs et la fourniture des services. Ce traitement est décrit dans la Politique de Confidentialité concernant les Utilisateurs : <https://www.apidae-tourisme.com/politique-de-confidentialite/>

12. RESILIATION

12.1. Résiliation pour faute

En cas de manquement grave ou répété par l'une des Parties à l'une de ses obligations essentielles qui n'aurait pas été réparée dans un délai de trente (30) jours à compter de l'envoi d'une notification par lettre recommandée avec accusé de réception notifiant à l'autre Partie le manquement qui lui est reproché, la Partie notifiante pourra résilier de plein droit le présent Contrat sans préjudice de la possibilité de réclamer tous dommages-intérêts auxquels elle aurait droit.

La résiliation sera considérée comme acquise du seul fait de l'envoi d'une seconde lettre recommandée avec accusé de réception dès lors que, dans le délai qui lui était imparti, la Partie notifiée (i) n'a pas réparé le manquement à ses obligations essentielles qui lui était reproché (ii) ou qu'elle n'a pas émis d'observations permettant de justifier objectivement ce manquement.

Nonobstant ce qui précède, en cas de défaut de paiement du Client, le Contrat pourra être résilié automatiquement et de plein droit par la Scic SA Apidae Tourisme quatorze (14) jours ouvrables après l'envoi d'une mise en demeure demeurée infructueuse.

12.2. Résiliation pour refus des nouvelles conditions contractuelles

Le Client demeure libre de résilier le Contrat en cas de modification apportée par la Scic SA Apidae Tourisme à celui-ci.

Le Client devra exprimer son refus des nouvelles conditions contractuelles selon les conditions de l'article 2.4 des Conditions Générales.

Lorsque le refus aura été correctement exprimé, la résiliation n'interviendra qu'à compter d'un délai de trente (30) jours francs à compter de la date de notification du refus par le Client. Pendant ce délai, les anciennes conditions contractuelles continueront de s'appliquer.

12.3. Effet du terme ou de la résiliation

En cas de cessation des relations contractuelles, pour quelque cause que ce soit, le Client est tenu de :

- réaliser tout paiement des sommes restant dues à la date effective de résiliation pour la partie des sommes non-contestées,
- cesser immédiatement d'utiliser les Services.

13. RESPONSABILITE – FORCE MAJEURE

13.1. Limitation générale de responsabilité

D'UN COMMUN ACCORD, LES PARTIES CONVIENNENT QUE LA SCIC SA APIDAE TOURISME EST SOUMISE A UNE OBLIGATION DE MOYENS DANS LA FOURNITURE DE SES SERVICES.

LA RESPONSABILITE DE LA SCIC SA APIDAE TOURISME NE POURRA ETRE ENGAGEE QUE POUR LES DOMMAGES DIRECTS QUI POURRAIENT RESULTER DE L'UTILISATION PAR LE CLIENT OU DE SES UTILISATEURS DES SERVICES, ET A CONDITION QUE LE CLIENT ETABLISSE UN LIEN DE CAUSALITE DIRECT ENTRE LE PREJUDICE ALLEGUE ET LA PREUVE D'UN MANQUEMENT AUX OBLIGATIONS CONTRACTUELLES DE LA SCIC SA APIDAE TOURISME.

EN OUTRE, LA RESPONSABILITE DE LA SCIC SA APIDAE TOURISME NE POURRA ETRE RECHERCHEE EN CAS DE FAUTE, NEGLIGENCE, OMISSION OU DEFAILLANCE DE LA PART DU CLIENT, NOTAMMENT EN CAS NON-RESPECT DE LA DOCUMENTATION, DES PREREQUIS, CONSEILS ET INSTRUCTIONS QUI LUI AURONT ETE DONNES DANS LE CADRE DE L'UTILISATION DES SERVICES, EN CAS DE TRANSMISSION D'INFORMATIONS ERRONEES, LORSQUE CETTE FAUTE, NEGLIGENCE, OMISSION OU DEFAILLANCE EST LA CAUSE UNIQUE OU PREPONDERANTE DU PREJUDICE SUBI PAR LE CLIENT.

LA SCIC SA APIDAE TOURISME NE POURRA EN AUCUN CAS ETRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS, IMPREVISIBLES OU IMMATERIELS ET NOTAMMENT DES DOMMAGES LIES A L'INTERRUPTION DES SERVICES OU DE LA FOURNITURE DE LA PLATEFORME QUI ENGENDRERAIENT POUR LE CLIENT UNE AUGMENTATION DE SES FRAIS GENERAUX, UNE INDISPONIBILITE DES SERVICES TIERS QU'IL EDITE OU QU'IL UTILISE, DES PERTES DE PROFIT, DES PERTES FINANCIERES OU D'EXPLOITATION, DES PERTES DE DONNEES, DE FICHIERS OU DE LOGICIELS, UN PREJUDICE D'IMAGE OU DE NOTORIETE, UNE PERTURBATION DE L'ACTIVITE DU CLIENT, ETC.

DANS L'HYPOTHESE OU LA RESPONSABILITE DE LA SCIC SA APIDAE TOURISME SERAIT RETENUE A QUELQUE TITRE QUE CE SOIT, LE MONTANT TOTAL DES INDEMNITES QUE LA SCIC SA APIDAE TOURISME POURRA ETRE AMENE A VERSER AU CLIENT AU TITRE DU CONTRAT NE POURRA DEPASSER, TOUTES SOMMES ET TOUS DOMMAGES CONFONDUS, LE MONTANT HORS TAXES PAYE PAR LE CLIENT AU TITRE DE SON ABBONNEMENT AU COURS DES DOUZE (12) DERNIERS MOIS ET CE, QUELS QUE SOIENT LA NATURE ET LE FONDEMENT JURIDIQUE DE LA RECLAMATION ET LA PROCEDURE EMPLOYEE POUR LA FAIRE ABOUTIR.

AUCUNE RECLAMATION ET/OU ACTION DU CLIENT, POUR QUELQUE CAUSE QUE CE SOIT, NE POURRA ETRE FORMULEE ET/OU ENGAGEE CONTRE LA SCIC SA APIDAE TOURISME PASSE UN DELAI DE DOUZE (12) MOIS APRES LA SURVENANCE DU FAIT SUR LEQUEL ELLE REPOSE.

13.2. Force majeure

En cas de survenance d'un événement indépendant de la volonté des Parties, rendant dangereuse ou largement déséquilibrée l'exécution du Contrat, celui-ci sera suspendu, voire résilié à l'initiative de l'une des Parties, manifestée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'autre Partie, si aucune issue n'est envisageable dans un temps raisonnable et au maximum sous trois (3) mois à compter de cette notification.

Il en sera notamment ainsi en cas d'incendie, grève, lock-out, inondations, catastrophe naturelle, guerre, émeute, réquisition, décision gouvernementale, décision administrative, pandémie, blocage ou interruption totale ou partielle des services de télécommunications ou des réseaux électriques, ou plus généralement de tout autre évènement de force majeure tel que retenu par la jurisprudence.

Aucune des Parties ne pourra être tenue pour responsable d'un manquement quelconque résultant de la survenance d'un tel évènement et ne saurait donner lieu au versement de dommages-intérêts ou pénalités de retard.

14. DISPOSITIONS GENERALES

14.1. Convention de preuve

Les Parties reconnaissent une valeur probante aux données informatisées échangées entre elles par tout moyen électronique, notamment par courrier électronique, par le biais de leurs actions sur la Plateforme, une fois le Client authentifié en ligne ainsi qu'au moyen de procédés de signature électronique. Le Client reconnaît :

- (1) la valeur contractuelle et la validité de toute acceptation contractuelle réalisée depuis la Plateforme une fois authentifié au moyen de ses Identifiants,
- (2) l'opposabilité de toute action réalisée sur la Plateforme une fois connecté au moyen de ses Identifiants ou par le biais d'un dispositif de signature électronique,
- (3) l'opposabilité de toute notification électronique informant le Client de la modification du Contrat,
- (4) la conclusion de contrats électroniques sur la Plateforme avec des tiers en lien avec l'utilisation de Données (identité des parties contractantes, horodatage et contenu du contrat),
- (5) la valeur probante des registres informatisés et journaux de connexion conservés dans les systèmes informations de la Scic SA Apidae Tourisme ou dans ceux du prestataire de signature électronique.

Ces données informatisées sont conservées par la Scic SA Apidae Tourisme dans des conditions raisonnables de sécurité et sont considérées comme des preuves des communications intervenues entre les Parties.

14.2. Nullité

Si l'une quelconque des stipulations du Contrat s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité du Contrat ni altérer la validité de ses autres dispositions.

14.3. Renonciation

Le fait que l'une ou l'autre des Parties ne revendique pas l'application d'une clause quelconque du Contrat ou acquiesce à son inexécution, que ce soit de manière permanente ou temporaire, ne pourra être interprété comme une renonciation par cette Partie aux droits qui découlent pour elle de ladite clause.

14.4. Droit applicable et différends

Le Contrat est régi par la loi française alors même que l'une des Parties serait de nationalité étrangère et/ou que le Contrat s'exécuterait en tout ou partie à l'étranger.

TOUT DIFFEREND OU LITIGE DECOULANT DE LA VALIDITE, DE L'INTERPRETATION ET/OU DE L'EXECUTION DU CONTRAT, QUE LES PARTIES NE POURRAIENT RESOUDRE A L'AMIABLE, SERONT SOUMIS A LA COMPETENCE EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE LYON, MEME EN CAS DE PLURALITE DE DEFENDEURS, D'ACTION EN REFERE OU D'APPEL EN GARANTIE.

14.5. Annexes

Les Conditions Générales se composent des annexes suivantes :

Annexe 1 - Politique de Confidentialité pour les Clients

Annexe 2 - Grille tarifaire

* * *

ANNEXE 1 : POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE POUR LES CLIENTS APIDAE

CETTE ANNEXE INFORME LE CLIENT DES TRAITEMENTS DE DONNEES PERSONNELLES MIS EN ŒUVRE PAR LA Scic SA Apidae Tourisme EN QUALITE DE RESPONSABLE DE TRAITEMENT DANS LE CADRE DE LA RELATION COMMERCIALE AVEC LE CLIENT.

1. FINALITES, BASES LEGALES DES TRAITEMENTS ET DUREE DE CONSERVATION

Les traitements mis en œuvre par la Scic SA Apidae Tourisme pourront concerner :

| Finalité | Base légale | Durée de conservation des données |
|--|--|---|
| Gestion de la relation client : Conclusion des contrats, suivi des commandes, exécution des prestations facturation, suivi de la relation client | Exécution du contrat | Pendant toute la durée de la relation contractuelle |
| Gestion de la relation client : respect des obligations comptables, fiscales et légales applicables à une relation contractuelle et économique avec un client | Obligation légale | Archivage et conservation des données pendant toute la durée légale (jusqu'à dix ans pour les obligations comptables) |
| Gestion de la relation client : traitement des litiges, précontentieux et contentieux | Intérêt légitime d'établir la preuve d'un droit ou de la bonne exécution du contrat | Durée de la prescription légale liée à la relation contractuelle (cinq ans pour le droit civil) |
| Opération de prospection et d'animation : Prospection à destination des clients, en lien avec des produits et services analogues à ceux déjà souscrits (invitation à des événements, lettre d'information, etc.) | Intérêt légitime de développer l'activité commerciale. Le Client peut s'opposer à tout moment aux opérations de prospection. | Jusqu'à trois ans à compter du dernier contact avec le Client |
| Partage de vos informations avec nos partenaires liés par le contrat "leader" (acteurs territoriaux partenaires) afin qu'ils puissent exercer leur rôle d'animation du réseau et d'accompagnement des utilisateurs à l'usage des plateformes et services proposés par l'écosystème Apidae (invitation à des événements lettres d'information ...) : | Intérêt légitime | Pendant toute la durée de la relation contractuelle |
| Gestion d'une liste d'opposition | Intérêt légitime de conserver l'information d'un droit d'opposition exercé par le Client | Pendant trois ans à compter de l'exercice du droit par le Client |

2. DONNEES COLLECTEES

Les données collectées par la Scic SA Apidae Tourisme concernent les catégories d'informations suivantes :

| | |
|---|---|
| Identité | Civilité, nom ou raison sociale, prénoms, adresse (y compris siège social, lieu de facturation), n° de téléphone, n° de fax, adresses courriel, date de naissance, code interne de traitement permettant l'identification du client, code d'identification comptable, numéro SIREN. |
| Vie professionnelle | Profession, catégorie économique, activité. |
| Règlement / Paiement | Paiement, conditions et modalités de règlement (p. ex. : remises, acomptes, ristournes), RIP/RIB, n° de chèque, n° de carte bancaire, date de fin de validité de la carte bancaire, cryptogramme visuel, conditions de crédit, durée. Remises consenties, reçus, soldes. |
| Transaction | Numéro de la transaction, le détail de l'achat, de l'abonnement, du bien ou du service souscrit. |
| Suivi de la relation commerciale | Demandes de documentation, demandes d'essai, articles, produits achetés, services ou abonnements souscrits, services faisant l'objet de la commande et de la facture, quantité, montant, périodicité, date et montant de la commande et de la facture, échéance de la facture, conditions et adresse de livraison, historique des achats et des prestations de services, retour des produits, origine de la vente (vendeur, représentant, partenaire, affilié). La commande, les factures, correspondances avec le client et service après-vente, échanges et commentaires des clients et prospects, personne(s) en charge de la relation client. |
| En vue de sollicitations | Données nécessaires à la réalisation des actions de prospection, d'étude, de sondage, de test produit et de promotion. |

Certaines informations sont nécessaires à fournir à la Scic SA Apidae Tourisme. A défaut de le faire, la Scic SA Apidae Tourisme ne pourra pas contracter avec vous, exécuter ses obligations contractuelles ou fournir ses services.

3. DESTINATAIRES

Les destinataires des données à caractère personnel collectées sont :

- En interne : notre personnel, dans la limite de leurs attributions respectives ;
- En externe : nos prestataires informatiques, notamment :
 - o Amazon AWS
 - o Sellsy
 - o Kobalt
 - o Cerafin
 - o Hotentic
 - o Co-CTO
 - o Zendesk
 - o Dolist
 - o Matomo

Les destinataires des données à caractère personnel pourront également être les organismes, les auxiliaires de justice et les officiers ministériels, dans le cadre de leur mission de recouvrement de créances.

4. LOCALISATION DES DONNEES

Les serveurs d'hébergement de données utilisés par la Scic SA Apidae Tourisme sont situés au sein de l'Union européenne.

Les prestataires suivants peuvent traiter les données en dehors de l'Union européenne:

| Nom du sous-traitant | Garantie adéquate | Pays tiers concernés |
|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| Zendesk | Clauses contractuelles types | USA |
| | | |

5. DROITS DU CLIENT

Vous disposez des droits suivants :

- **Droit d'accès** permettant d'accéder ou d'obtenir copie des données personnelles le concernant ;
- **Droit de rectification** permettant de rectifier ou de compléter les données personnelles le concernant lorsqu'elles sont inexactes ou incomplètes ;
- **Droit à l'effacement** permettant de demander la suppression des données personnelles lorsque celles-ci ne sont plus nécessaires aux fins pour lesquelles elles ont été initialement recueillies ou traitées ;
- **Droit à la limitation** du traitement permettant de demander la restriction du traitement de ses données personnelles ;
- **Droit à la portabilité** permettant de recevoir les données personnelles le concernant dans un format structuré et lisible par machine ;
- **Droit d'opposition** permettant de s'opposer au traitement de ces données personnelles ;

- **Droit de déposer une réclamation** auprès de l'autorité de contrôle de la protection des données, à savoir la CNIL 8 rue Vivienne, CS 30223 F-75002 Paris, Cedex 02 Tél. +33 1 53 73 22 22 Fax +33 1 53 73 22 00 Site web : <http://www.cnil.fr/>

Pour exercer vos droits, vous pouvez vous adresser à la Scic SA Apidae Tourisme aux coordonnées suivantes :

- courriel : rgpd@apidae-tourisme.com
- voie postale à l'adresse : Apidae Tourisme Scic SA, 35 Rue de Marseille, NowCoworking, 69007 LYON.

La Scic SA Apidae Tourisme fera tout son possible pour vous répondre dans un délai d'un mois. Il arrive parfois que la Scic SA Apidae Tourisme ne puisse pas accepter une demande car le droit ne s'applique pas au traitement concerné, compte-tenu de sa base légale. La Scic SA Apidae Tourisme vous informera alors de cette impossibilité en la justifiant. La Scic SA Apidae Tourisme pourra être amenée à vous demander un justificatif d'identité pour vérifier votre identité.

ANNEXE 2 : GRILLE TARIFAIRE APPLICABLE AU 1/07/2023

1. OFFRE INFO

Accès à toutes les fonctionnalités de la plateforme Apidae Tourisme pour gérer, exploiter, enrichir, lier, croiser, diffuser les données touristiques et les mettre au service de sa stratégie numérique.

Accès à tout l'écosystème Apidae Tourisme et mise en relation avec les nombreux fournisseurs de Services, au cœur de l'innovation digitale des territoires

Services de support individuel et conseils, proposé en option, assuré par Apidae Tourisme Scic SA ou par l'un de ses partenaires identifiés.

Descriptif détaillé des fonctionnalités à consulter sur le site : <https://apidae-tourisme.com/info/>

Grille tarifaire de référence (Tarifs annuels en €HT)

Facturation à la souscription de l'abonnement pour une période de 12 mois

| Office de Tourisme (Entité juridique identifiée) | Tarif € HT |
|--|------------|
| Budget compris entre 0 et 300 k€ | 690€ |
| Budget compris entre 300 k€ et 500k€ | 1 390 € |
| Budget compris entre 500 k€ et 700k€ | 2 190 € |
| Budget compris entre 700 k€ et 1 million € | 2 900 € |
| Budget de plus de 1 million € | 3 900 € |
| Métropole ou Offices de Tourisme métropolitains (- de 500 000 habitants) | 6 190€ |
| Métropole ou Offices de Tourisme métropolitains (+ de 500 000 habitants) | 10 900 € |

| Autres types de structures | Tarif €HT |
|---|----------------|
| Associations, groupements de professionnels, Parc Naturel Régional, Parc National | 1490 € |
| Mairies, communautés de communes, départements, régions, autres structures... | Nous consulter |
| Structures départementales et régionales, autres structures... | Sur devis |

| Services optionnels liés à l'abonnement Info | Tarif €HT |
|--|--|
| Support individuel assuré par Apidae Tourisme Scic SA Activé dès la première demande d'assistance | 30% du montant annuel de l'abonnement plafonné à 960 € |
| Support individuel assuré par un partenaire identifié | Conditions indiquées par le partenaire |
| Autres services et abonnements optionnels | Cf. les « services à la carte » |

Pour les structures qui sont liées par un financement croisé : Le compte Duo

Un client Info payant peut parrainer jusqu'à deux partenaires.

Ex : un Office de Tourisme peut parrainer sa mairie ou sa Communauté de Commune (si celle-ci le finance à plus de 70% de son budget) pour collaborer plus facilement.

2. OFFRE CONNECT

Accès à toute l'infrastructure de la plateforme Apidae pour traiter facilement et rapidement les flux de vos clients et développer des services industrialisés à forte valeur ajoutée.

Accès à tout l'écosystème Apidae Tourisme et mise en relation avec des clients ou nouveaux acteurs de l'écosystème intéressés par votre offre de services ou susceptible de générer plus de business.

Services de support individuel, et autres services optionnels proposés en option, assuré par Apidae Tourisme Scic SA

Descriptif détaillé des services et fonctionnalités à consulter sur le site : <https://apidae-tourisme.com/connect/>

Grille tarifaire de référence (Tarifs annuels en €HT)

Facturation à la souscription de l'abonnement pour une période de 12 mois

| Tarification en fonction du nombre de collaborateurs total de la structure | Tarif € HT |
|--|------------|
| 1 collaborateur ou free-lance | 490 € |
| 2 à 4 collaborateurs | 890 € |
| 5 à 9 collaborateurs | 1 190 € |
| 10 à 49 collaborateurs | 1 890 € |
| 50 collaborateurs et plus | 2 290 € |

Le jeton découverte : pour les nouveaux clients uniquement, et sur demande de leur client, lui-même abonné Info (hors tarif Duo). Abonnement gratuit, limité à 12 mois. En fin de période, facturation selon grille tarifaire, sauf dénonciation du contrat selon les conditions en vigueur dans les Conditions Générales

3. OFFRE CONSENT

Accès à des interfaces de recherche pour sélectionner des sets de données touristiques pour des usages qui vous sont propres. Mise en relation directe avec les producteurs/ propriétaires des données afin d'obtenir leur consentement, pour le périmètre d'usages que vous aurez décrit (service d'intermédiation en ligne).

Accompagnement à la prise en main du service par nos équipes (usage de l'interfaces de recherche des données, identification des champs utiles selon votre besoin, conseil à la rédaction des messages destinés aux producteurs/propriétaires des données, prise en main des API dédiées...).

Description des services en détail sur la page de notre site <https://apidae-tourisme.com/consent/>

- **Tarifs :**
 - Abonnement annuel au service : 1 800 € HT
 - Facturation mensuelle complémentaire : 3€ HT/ mois et par consentement obtenu
- **Conditions de facturation :**
 - Abonnement : facturation annuelle en début de période
 - Consentements obtenus : facturation par pack de 60 crédits de consentements : 180 € HT le pack (règlement en ligne par CB)
 - 50€ de frais de gestion par facture en cas de règlement par virement ou par chèque

Remise de 50% sur l'abonnement pour les clients déjà abonnés à l'offre Info (hors clients Duo) ou à l'offre Connect (hors clients bénéficiant d'un jeton).

4. LES SERVICES A LA CARTE OU ADDITIONNELS

Un ensemble de prestations sur mesure pour optimiser ses usages de la plateforme Apidae et/ou développer plus vite son business

Description des services en détail sur la page de notre site : <https://apidae-tourisme.com/services-a-la-carte/>

| | |
|--|---|
| Mission de conseil –intervention d'un expert pour des missions d'un à plusieurs jours, pour analyser votre organisation et vos enjeux afin d'optimiser l'intégration d'Apidae dans votre fonctionnement | Sur devis |
| Formations : journées en groupe (jusqu'à 8 personnes), en présentiel ou distanciel, tous niveaux d'usages de la plateforme ou sur mesure. | Sur devis |
| Pack d'heures : Un expert disponible à la demande, pour accompagner vos utilisateurs ou vos développeurs dans la prise en main de la plateforme et/ou des flux et pour maximiser vos usages - Prestation pour nos clients institutionnels du tourisme et pour les agences digitales selon les besoins exprimés. | 120 € HT l'heure 1080 € HT le pack de 10 heures |
| Coaching individualisé – des séances de 1 heure visant à apporter des solutions concrètes à des situations ponctuelles spécifiques ; chaque coaching donne lieu à une analyse du problème en avant coaching, à une séance en ligne et à un compte rendu avec des ressources utiles pour poursuivre le travail individuellement - Prestations pour les institutionnels du tourisme et pour les agences digitales | 200 € HT le coaching 1 800 € HT le pack de 10 coachings |
| Pack Accélération : pour toucher plus rapidement une audience de clients qualifiés et booster son offre de services – prestation pour les agences digitales | 1 990 € HT |
| Support Info : Assistance individuelle assurée par Apidae Tourisme Scic SA - Service Aactivé automatiquement dès la première demande d'assistance. (cf. Article 7.2 des présentes CGV) | 30% du montant annuel de l'abonnement Info plafonné à 960 € HT |
| QuickTrad : service de traduction automatisée disponible directement dans la plateforme | 10 000 caractères Offert Puis pack de 4 millions de caractères valable un an = 200 € HT/pack |

Plus d'information et descriptif détaillé des services à consulter sur le site : <https://www.apidae-tourisme.com>

5. OFFRE RESEAU

Accès à tout l'écosystème Apidae Tourisme et mise en relation avec des clients ou acteurs de l'écosystème en recherche de partenaires d'innovation ou conseil.

Possibilité de présenter son activité dans les lieux d'échange de réseau (Annuaire / Annonce) et de participer aux événements et présentations organisés dans le cadre du réseau.

Pas d'accès aux données, ni à l'infrastructure des données

Descriptif détaillé des services à consulter sur le site : <https://apidae-tourisme.com/reseau/>

Tarif unique : 390 € HT annuel

Facturation à la souscription de l'abonnement pour une période de 12 mois tacitement renouvelable.

6. FRAIS ADMINISTRATIFS

Des frais administratifs de 150 € sont applicables dans les cas suivants :

- réactivation d'un service après coupure, lorsque la cause de la coupure est liée au non-paiement du service (ex : article 4.3 et 4.4) ou à un mauvais usage de celui-ci (ex: article 6.7)
- production d'un document administratif ou d'un justificatif dont la nature est déjà incluse dans les présentes CG (ex : devis annuel pour un service en tacite reconduction, facture d'avoir suivie d'une refacturation pour gestion différente des dates d'échéances - ex: article 4.2)

CONDITIONS SPECIFIQUES APPLICABLES AUX EDITEURS

Ces Conditions Spécifiques s'appliquent lorsque le client de la SCIC SA Apidae Tourisme a la qualité d'Éditeur, au sens de la définition donnée à ce terme dans les Conditions Générales. (article 6.2)

Ces Conditions Spécifiques complètent les Conditions Générales d'Apidae Tourisme et font partie intégrante du Contrat conclu avec la SCIC SA Apidae Tourisme.

1. AUTORISATION ACCORDEE PAR LA SCIC SA APIDAE TOURISME

Sous réserve que l'Éditeur respecte les présentes Conditions Spécifiques, la SCIC SA Apidae Tourisme autorise l'Éditeur à proposer à sa clientèle l'utilisation de sa Solution Tierce.

Il incombe à l'Éditeur seul de s'assurer que sa Solution Tierce est conforme aux obligations figurant dans ces Conditions Spécifiques. L'autorisation accordée par la SCIC SA Apidae Tourisme ne vaut pas reconnaissance de la conformité de la Solution Tierce.

À tout moment, la SCIC SA Apidae Tourisme pourra vérifier que l'Éditeur se conforme bien aux présentes Conditions Spécifiques. Si tel n'est pas le cas, selon la gravité des manquements constatés, la SCIC SA Apidae Tourisme pourra (1) octroyer un délai à l'Éditeur pour que celui-ci se mette en conformité sans suspendre ses services (2) suspendre les services proposés par l'Éditeur via sa Solution Tierce jusqu'à la mise en conformité de cette dernière (3) ou retirer définitivement l'autorisation accordée à l'Éditeur.

En cas de réclamation contentieuse émanant d'un tiers, la SCIC SA Apidae Tourisme pourra suspendre immédiatement, et sans information préalable à cette suspension, l'accès à la Solution Tierce aussi longtemps que la réclamation contentieuse n'aura pas été définitivement tranchée, par voie amiable ou judiciaire.

2. REFERENCE FAITE A APIDAE

Lorsqu'il souhaite mentionner ou reproduire la marque Apidae sur sa Solution Tierce ou en lien avec celle-ci, l'Éditeur s'engage à respecter les dispositions applicables à la marque Apidae figurant dans les Conditions Générales.

3. CONFORMITE DE LA SOLUTION TIERCE

L'Éditeur s'engage à proposer à la clientèle de la SCIC SA Apidae Tourisme une Solution Tierce qui soit conforme à la réglementation applicable. En particulier, la Solution Tierce et les services qu'elle permet de fournir doivent être conformes aux lois applicables en matière de protection des données à caractère personnel et à la propriété intellectuelle.

4. ENCADREMENT CONTRACTUEL

L'Éditeur doit encadrer l'utilisation de sa Solution Tierce par des conditions d'utilisation soumises à l'acceptation de ses utilisateurs.

Ces conditions d'utilisation devront être mises à disposition des utilisateurs de la Plateforme Apidae Tourisme amenés à utiliser ses services en ligne, afin d'encadrer la réutilisation des informations et données mises à leur disposition et prévoir les limites et interdictions de celles-ci.

L'Éditeur ne doit pas fournir des services ou faire accepter des conditions d'utilisation contraires aux Conditions Générales d'Apidae Tourisme.

5. PROPRIETE INTELLECTUELLE DE L'EDITEUR

Chaque Éditeur d'une Solution Tierce est réputé, sauf mention contraire, être titulaire des éventuels droits de propriété intellectuelle existants sur sa Solution Tierce.

Lorsque la Solution Tierce a pour finalité de fournir des Données, de quelque nature que ce soit, il incombe à chaque Editeur de proposer un accord contractuel, auquel la Scic SA Apidae Tourisme est un tiers, à chaque Client qui souhaite bénéficier desdites Données les modalités de leur utilisation, à charge pour le Client de respecter les termes et conditions dudit accord contractuel.

6. RESPONSABILITE

L'Editeur garantit être seul responsable de la licéité des informations et données obtenues par lui et proposées au Réseau Apidae, notamment au regard de la réglementation relative à la protection de la propriété intellectuelle, à la protection des données à caractère personnel et aux infractions portant atteinte aux systèmes de traitement automatisé de données.

L'Editeur garantit être titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur la Solution Tierce qu'il met à disposition des utilisateurs de la Plateforme.

L'Editeur garantit la Scic SA Apidae Tourisme contre tout recours, action en justice, litige, mise en demeure d'un tiers et s'engage à mettre tout en œuvre pour obtenir sa mise hors de cause et, à défaut, la prise en charge intégrale des dommages-intérêts auxquels la Scic SA Apidae Tourisme pourrait être condamnée.

7. DISPONIBILITE DE LA PLATEFORME

La Scic SA Apidae Tourisme met en œuvre ses meilleurs efforts afin d'offrir une disponibilité de ses Services et de sa Plateforme se rapprochant le plus possible d'une disponibilité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. L'Éditeur reconnaît et accepte qu'il ne s'agit que d'une obligation de moyens pour la Scic SA Apidae Tourisme et que les Services pourront connaître certaines périodes d'indisponibilité temporaire, à toute heure de la journée.

La Scic SA Apidae Tourisme attire l'attention de l'Éditeur sur le fait que :

- l'accès ou l'utilisation du Portail et de la Plateforme pourra être interrompu ou ralenti pour toutes causes indépendantes à la Scic SA Apidae Tourisme, notamment en cas de saturation au niveau régional ou mondial du réseau Internet, ou au niveau du centre de serveurs du prestataire d'hébergement ;
- les interventions ponctuelles de la Scic SA Apidae Tourisme pour la maintenance du Portail et de la Plateforme et la correction d'Anomalies pourront entraîner des interruptions momentanées.

CONDITIONS SPECIFIQUES APPLICABLES A L'OFFRE INFO

Ces Conditions Spécifiques s'appliquent aux Clients souscrivant à l'Offre Commerciale Info. Cette offre est détaillée en ligne : <https://apidae-tourisme.com/info/>

Ces Conditions Spécifiques complètent les Conditions Générales d'Apidae Tourisme et font partie intégrante du Contrat conclu avec la SCIC SA Apidae Tourisme.

1. DEFINITIONS

Chaque terme commençant par une majuscule et utilisé au singulier comme au pluriel dans le présent contrat et ses annexes a la signification indiquée dans sa définition donnée dans les Conditions Générales ou au présent article, les termes identiques employés sans majuscule étant considérés dans leur sens courant.

« **Client Contributeur** » désigne le Client lorsqu'il décide de mettre publiquement à disposition des Données au profit des membres du Réseau Apidae ayant souscrit à l'Offre Info.

« **Client Diffuseur** » désigne le Client ayant souscrit à l'Offre Info lorsqu'il décide de réutiliser des Données publiquement mise à disposition des membres du Réseau Apidae par un Client Contributeur.

« **Réseau Apidae** » désigne l'ensemble des clients de la Scic SA Apidae Tourisme ayant souscrit à l'Offre Info, qui se compose notamment d'acteurs territoriaux. L'ensemble de ces clients sont susceptibles de collaborer entre eux, voire de se contacter directement entre eux, par l'intermédiaire de la plateforme et sans que la Scic SA Apidae Tourisme n'exerce un rôle contractuel entre et avec eux.

2. ENGAGEMENTS DU CLIENT CONTRIBUTEUR

a. Responsabilité

Le Client Contributeur est responsable de l'ensemble des Données et Contenus qu'il télécharge, stocke, publie et met à disposition du Réseau Apidae, par le biais de la Plateforme.

Le Client Contributeur doit s'assurer lui-même, et par ses propres moyens, que ses Données et Contenus sont exactes et à jour, et qu'il dispose de l'ensemble des droits et des autorisations pour les mettre à disposition du Réseau Apidae.

Il doit également renseigner les crédits liés aux auteurs des œuvres de l'esprit ainsi que les conditions spécifiques éventuelles d'exploitation des droits d'auteur.

b. Fiches créées par le Client Contributeur

Le Client Contributeur est considéré comme le propriétaire des Fiches qu'il a créé sur la Plateforme.

Il doit s'assurer de la qualité et de l'exactitude des informations et s'engage à la mettre à jour avec tous les moyens à sa disposition.

c. Fiches enrichies par le Client Contributeur

Lorsque le Client Contributeur enrichit la Fiche déjà créée par un membre du Réseau Apidae, le Client Contributeur n'est pas propriétaire de la Fiche enrichie.

d. Licence d'utilisation consentie au Réseau Apidae

Lorsque le Client Contributeur met à disposition ses Données publiquement aux membres du Réseau Apidae, il reconnaît et accepte leur concéder une licence sur lesdites Données afin de leur permettre de les réutiliser pour leurs propres besoins.

La durée de cette licence consentie au profit du Réseau Apidae est limitée à la durée de la relation contractuelle entre le Client Contributeur et la Scic SA Apidae Tourisme.

Le domaine de cette cession est de permettre aux Clients Diffuseurs d'utiliser les Données pour leurs propres besoins et dans le cadre de leur activité professionnelle, à l'exclusion de toute réutilisation ou rediffusion faite auprès de tiers et uniquement afin de promouvoir les offres et acteurs touristiques auxquels sont liés les Données.

Cette licence est consentie à titre non exclusif, gratuit et pour la durée de la relation contractuelle sur les droits d'exploitation pouvant être attachés aux Données importées ou mises en ligne par le Client, c'est-à-dire les droits de reproduction, de représentation, d'adaptation, d'utilisations secondaires et dérivées des Données.

Elle est consentie pour le territoire français (France métropolitaine, Corse, Départements ou Régions françaises d'Outre-Mer (DROM) et les Collectivités d'outre-Mer (COM). Les opérations techniques liées aux modes de télécommunications (Internet) nécessitant de reproduire ou représenter le Dataset depuis des territoires étrangers sont autorisées.

Le droit de reproduction comporte :

- le droit d'enregistrer ou de faire enregistrer les Données sur tous supports mécaniques, optiques, magnétiques, électroniques connus ou inconnus à ce jour, par tous procédés, analogiques ou numériques connus ou inconnus à ce jour, dans toutes les définitions et en tous formats ;
- le droit d'établir et/ou de faire établir en tel nombre qu'il plaira au Client Diffuseur un ou plusieurs originaux, des doubles et/ou copies des Données, en tous formats, sur tous supports mécaniques, optiques, magnétiques ou électroniques connus ou inconnus à ce jour, par tous procédés, analogiques ou numériques connus ou inconnus à ce jour, dans toutes les définitions et en tous formats à partir des enregistrements ci-dessus ;
- le droit de mettre ou de faire mettre en circulation les Données, doubles et/ou copies, pour la promotion, la vente, le prêt pour l'usage public, en en général pour toute communication au public par les modes d'exploitation prévus aux paragraphes suivants ;
- le droit de numériser les Données, de mettre en mémoire sur tout support, de moduler, de compresser et décompresser ou d'utiliser tous autres procédés techniques de même nature à l'égard des Données numérisées, pour les besoins de leur stockage, transfert et/ou exploitation ;
- sous réserve du respect des droits moraux, le droit de traduire, de modifier les Données en vue de leur traitement dans des bases de données, ces modifications ne pouvant en aucun cas altérer la qualité et le fond des informations transmises mais visant simplement à assurer la cohérence du contenu des bases de données et des supports de communication. Ces modifications peuvent consister notamment en la modification de formats d'image, de textes ou de présentations

Le droit de représentation comporte notamment :

- le droit de diffuser les Données sur tout support papier ou numérique dans des publicités, sites internet, affiches, journaux, magazines, livres, documentation interne (cette liste étant indicative et non limitative) ;
- le droit de diffuser les Données par tous procédés connus ou non connus à ce jour ;

Le droit d'utilisation secondaire des Données comporte notamment :

- le droit d'autoriser la reproduction, la représentation, la publication et l'édition de tout extrait ou fragment de Données sous réserve de promouvoir les offres ou acteurs touristiques auxquels sont liés les Données, en vue d'une exploitation par tous procédés et sur tous supports y compris pour les besoins de la promotion ou la publicité ;
- le droit d'incorporer les Données en tout ou partie dans une ou plusieurs bases de données.

e. Garanties du Client Contributeur

Le Client Contributeur garantit la Scic SA Apidae Tourisme et l'ensemble des Clients Diffuseurs :

- qu'il est bien titulaire des droits concédés ci-dessus ;
- que lorsque le Client Contributeur n'est pas l'auteur des Données, il s'est fait concéder les mêmes droits que ceux concédés par lui au présent Contrat et qu'il peut produire, à première demande, une copie du contrat de cession de droits d'auteur conclu avec l'auteur des Données ;
- contre tous troubles, actions, revendications et évictions quelconques relatifs aux Données de sa part ou de tiers ;
- qu'aucun élément des Données n'enfreint les droits de tiers ni les textes en vigueur ou les droits de tiers, notamment les textes relatifs à la contrefaçon ou la concurrence déloyale, susceptibles de troubler l'exploitation paisible des Données.

Le Client Contributeur s'engage également à ne pas contester l'étendue des droits concédés par lui.

Le Client Contributeur s'engage à indemniser la Scic SA Apidae Tourisme et l'ensemble des Clients Diffuseurs contre toute réclamation ou actions relatives aux Données qui lui auront été transmis dès lors que ces derniers auront respectés les termes de la licence concédée à l'article 9.1 des Conditions Générales.

Les Parties conviennent que la présente clause survivra au terme du Contrat, quelle qu'en soit la cause.

3. ENGAGEMENTS DU CLIENT DIFFUSEUR

a. Périmètre de la réutilisation

Le Client Diffuseur pourra réutiliser les Données et Contenus mis en commun par les autres Clients Contributeurs, sous réserve d'avoir lui aussi mis en commun une partie de ses propres Données et Contenus.

Lorsque le Client Diffuseur réutilise des Données pour ses propres besoins, il reconnaît et accepte qu'il ne peut bénéficier des licences consenties par les Clients Contributeurs du Réseau Apidae qu'aussi longtemps que :

- les Données ont le statut de « Publié » sur la Plateforme ;
- les Clients Contributeurs demeurent clients de la Scic SA Apidae Tourisme ;
- lui est et demeure client de la Scic SA Apidae Tourisme.

Le Client Diffuseur doit veiller à ce que ses réutilisations respectent les crédits liés aux auteurs des oeuvres de l'esprit pouvant être contenues dans les Données ainsi que les conditions spécifiques éventuelles d'exploitation des droits d'auteur indiqués par les Clients Contributeurs.

Le Client Diffuseur ne doit pas exploiter un Contenu sans l'associer à la Fiche à laquelle il est rattaché sur la Plateforme.

b. Données et Contenus devenus inaccessibles

Lorsqu'une Donnée perd le statut « Publié » sur la Plateforme, cela indique que la Donnée n'est plus exploitable par le Client Contributeur et le Client Diffuseur. Par conséquent, lorsque des Données n'ont plus le statut « Publié », le Client Diffuseur s'engage, sous vingt-quatre (24) heures, à supprimer toute copie de celles-ci en sa possession, à cesser toute utilisation en cours de celles-ci et à s'interdire de réutiliser ces Données pour l'avenir à moins que le statut redevienne publiable.

En cas de sortie d'un Client Contributeur du Réseau Apidae, ses licences consenties cesseront et le Client Diffuseur s'engage à supprimer toute copie des Données provenant du Client Contributeur en sa possession, à cesser toute utilisation des Données en cours et à s'interdire de les réutiliser pour l'avenir.

c. Interdictions

Le Client Diffuseur s'engage à ne pas réutiliser les Données et Contenus mis en commun par le Réseau Apidae au-delà des termes de la licence d'utilisation consentie par les Clients Contributeurs figurant à l'article 2 des Conditions Spécifiques applicables à l'Offre Info.

En particulier, la Scic SA Apidae Tourisme attire l'attention du Client Diffuseur qu'il lui est interdit de :

- contacter les personnes et contacts associés aux Données et Contenus mis en commun par le Réseau Apidae pour des opérations de démarchage ;
- d'utiliser les Données et Contenus mis en commun par le Réseau Apidae à d'autres fins que pour ses propres besoins et dans le cadre de son activité professionnelle, uniquement pour la seule promotion des offres et acteurs touristiques auxquels sont liés les Données ;
- vendre, louer, concéder des sous-licences, à titre onéreux ou gratuit, les Données et Contenus mis en commun par le Réseau Apidae ;
- mettre à disposition ou donner accès à des tiers aux Données et Contenus mis en commun par le Réseau Apidae, sauf à ce que ces actes soient fait pour permettre aux prestataires techniques du Client Diffuseur de faire fonctionner les services de ce dernier ;

d. Sortie du Client Diffuseur du Réseau Apidae

En cas de sortie du Client Diffuseur du Réseau Apidae, celui-ci s'engage à supprimer toute copie des Données provenant du Réseau Apidae en sa possession, à cesser toute utilisation des Données en cours et à s'interdire de les réutiliser pour l'avenir.

e. Réclamations

En cas de réclamation d'un tiers concernant des Données ou Contenus réutilisés par le Client Diffuseur, le Client Diffuseur s'engage à informer immédiatement la Scic SA Apidae Tourisme de l'auteur et du contenu de la réclamation et à l'associer à la défense retenue par le Client Diffuseur.

Si la réclamation du tiers est liée à une mauvaise réutilisation des Données ou Contenus par le Client Diffuseur, le Client Diffuseur est responsable de la violation des présentes Conditions Spécifiques.

Si la réclamation du tiers est liée à un défaut de droits ou d'autorisations nécessaires au profit du Client Contributeur ayant fourni les Données ou Contenus, alors le Client Diffuseur devra se retourner contre le Client Contributeur.

En aucun cas la Scic SA Apidae Tourisme ne pourra être tenue pour responsable d'une réclamation d'un tiers concernant les Données ou Contenus réutilisés par le Client Diffuseur. La Scic SA Apidae Tourisme n'est qu'un intermédiaire technique et n'effectue aucun contrôle ni vérification préalable sur les Données et Contenus mis en commun par le Réseau Apidae.

4. DONNEES PERSONNELLES - TRAITEMENT CONJOINT A L'ENSEMBLE DU RESEAU APIDAE

La Scic SA Apidae Tourisme et les membres du Réseau Apidae dont fait partie le Client qui a souscrit à l'Offre Info sont responsables conjoints du traitement décrit dans l'accord de responsabilité conjointe en Annexe. Les Parties s'engagent à respecter cet accord de responsabilité conjointe qui fixe leurs obligations réciproques.

5. CAS SPECIFIQUES D'EXONERATION DE RESPONSABILITE

LE CLIENT EST SEUL RESPONSABLE DE L'UTILISATION FAITE PAR LUI DES SERVICES ET NOTAMMENT DE LA REUTILISATION QU'IL FAIT DES DONNEES AUXQUELLES IL PEUT ACCEDER. LES DONNEES SONT FOURNIES PAR LES MEMBRES DU RESEAU APIDAE OU DES TIERS, SANS AUCUNE GARANTIE NI VERIFICATION PAR LA SCIC SA APIDAE TOURISME QUANT A LEUR LICEITE, LEUR EXACTITUDE, LEUR MISE A JOUR DANS LA MESURE OU LE ROLE DE LA SCIC SA APIDAE TOURISME SE LIMITE A CELUI D'UN INTERMEDIAIRE TECHNIQUE.

LA SCIC SA APIDAE TOURISME N'EST PAS RESPONSABLE DES SOLUTIONS TIERCES POUVANT ETRE ACCESSIBLES PAR LE BIAIS DE LA PLATEFORME, C'EST-A-DIRE DE TOUT SERVICE EDITE PAR DES SOCIETES TIERCES ET QUI SONT ACCESSIBLES OU INTERCONNECTEES VIA LA PLATEFORME MAIS DONT LA FOURNITURE DE LEURS SERVICES EST ASSUREE PAR LEUR ÉDITEUR RESPECTIF.

PLUS GENERALEMENT, LA SCIC SA APIDAE TOURISME NE SAURAIT ETRE TENUE RESPONSABLE DES ELEMENTS EN DEHORS DE SON CONTROLE ET DES DOMMAGES QUI POURRAIENT EVENTUELLEMENT ETRE SUBIS PAR L'ENVIRONNEMENT TECHNIQUE DU CLIENT, ET NOTAMMENT SES ORDINATEURS, LOGICIELS, EQUIPEMENTS RESEAUX (MODEMS, FIREWALL...) ET TOUT MATERIEL UTILISE POUR ACCEDER A ET UTILISER LES SERVICES.

ANNEXE. ACCORD DE RESPONSABILITE CONJOINTE ENTRE LES CLIENTS AYANT SOUSCRIT A L'OFFRE INFO

ENTRE

la Scic SA **Apidae Tourisme**, Société Coopérative d'Intérêt Collectif Anonyme à Capital Variable (Scic SA), inscrite au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 881 755 656, dont le siège social est situé 35 Rue de Marseille, NowCoworking, 69007 LYON,

ci-après désignée comme étant la « **Scic SA Apidae Tourisme** »

D'UNE PART

ET

L'ensemble des membres du Réseau Apidae, à savoir tout client acceptant les Conditions Spécifiques liées à l'Offre Info,

Ci-après désigné comme étant le(s) « **Client(s)** »

D'AUTRE PART

Et ci-après désignés individuellement comme étant la « **Partie** » et ensemble comme étant les « **Parties** »

1. PREAMBULE

Le Réseau Apidae se compose de différents membres ayant la personnalité juridique (collectivités territoriales, associations, entreprises, etc.) et ayant souscrit auprès de la Scic SA Apidae Tourisme à l'Offre Info.

Par le biais de l'Offre Info proposée par la Scic SA Apidae Tourisme, le Client peut gérer des Données mises en commun dans le cadre de l'Offre Info avec l'ensemble des membres du Réseau Apidae.

Le rôle du Client peut être :

- celui d'un Client Contributeur qui apporte sur la Plateforme des Données nouvelles et les met en commun avec les clients ayant souscrit à l'Offre Info;
- celui d'un Client Diffuseur qui réutilise les Données apportées par les clients de l'Offre Info.

Le rôle de la Scic SA Apidae Tourisme sur les Données est limité aux opérations d'hébergement et de structuration techniques des Données ainsi qu'à la coordination générale et contractuelle du Réseau Apidae.

Dans la mesure où certaines Données peuvent contenir des données à caractère personnel, la Scic SA Apidae Tourisme et le Réseau Apidae, dont le Client, sont concernés par le respect de la Réglementation Données Personnelles.

La responsabilité de chacun dépendra de son rôle et de ses actions sur la Plateforme lorsqu'il bénéficie des services de l'Offre INFO: le Réseau Apidae dont le Client fait partie aura un rôle moindre que la Scic SA Apidae Tourisme dans le fonctionnement de la Plateforme qui héberge les Données mais le Client a un rôle déterminant et prépondérant lorsqu'il collecte, saisit, importe et met à jour des Données sur la Plateforme .

Il apparaît que la Scic SA Apidae Tourisme et le Réseau Apidae dont le Client fait partie sont responsables conjoints de traitement en ce qu'ils déterminent de façon commune les finalités et les moyens d'un traitement de données à caractère personnel.

Dans ces conditions, ils doivent conclure un accord de responsabilité conjointe conformément à l'article 26 du RGPD.

Il convient de rappeler que, selon la Cour de Justice de l'Union Européenne « *l'existence d'une responsabilité conjointe ne se traduit pas nécessairement par une responsabilité équivalente des différents opérateurs concernés par un traitement de données à caractère personnel. Au contraire, ces opérateurs peuvent être impliqués à différents stades de ce traitement et selon différents degrés, de telle sorte que le niveau de responsabilité de chacun d'entre eux doit être évalué en tenant compte de toutes les circonstances pertinentes* » (CJUE, 5 juin 2018, C-210/16).

Le Groupe de Travail G29 rassemblant les autorités de contrôle européenne considère également que « *la participation des parties à la détermination des finalités et des moyens de traitement dans le cadre d'une coresponsabilité peut revêtir différentes formes et n'est pas nécessairement partagée de façon égale* » et que les acteurs « *peuvent entretenir une relation très proche (en partageant, par exemple, l'ensemble des finalités et des moyens d'une opération de traitement) ou, au contraire, plus distante (en ne partageant que les finalités ou les moyens, ou une partie de ceux-ci)* » (Avis 1/2010 du groupe de travail « Article 29 », du 16 février 2010, sur les notions de responsable du traitement et de sous-traitant).

C'est l'objet du présent Accord de responsabilité conjointe.

2. DEFINITIONS

Sauf stipulation contraire expresse dans les présentes, les termes et expressions commençant par une majuscule et utilisés dans le corps du présent accord renverront aux définitions données ci-dessous.

« **Accord** » désigne le présent accord de responsabilité conjointe.

« **Client Contributeur** » désigne le Client lorsqu'il décide de mettre publiquement à disposition des Données au profit des membres du Réseau Apidae ayant souscrit à l'Offre Info.

« **Client Diffuseur** » désigne le Client ayant souscrit à l'Offre Info lorsqu'il décide de réutiliser des Données publiquement mise à disposition des membres du Réseau Apidae par un Client Contributeur.

« **Contenus** » désignent l'ensemble des contenus multimédias, notamment des images, dessins, photographies, vidéos, sons, importés ou créés par un membre du Réseau Apidae sur la Plateforme, et pouvant être soumis ou non à des droits de propriété intellectuelle.

« **Données** » désignent l'ensemble des informations de quelque nature que ce soit, notamment des informations touristiques, importées ou créées par un membre du Réseau Apidae sur la Plateforme, y compris les Contenus et les Fiches.

« **Fiche** » désigne une fiche créée sur la Plateforme et structurée de façon à contenir des Données.

« **Mentions d'Informations** » désigne les mentions d'informations à fournir aux personnes concernées par le Traitement.

« **Offre Touristique** » désigne une Fiche d'information touristique ou de loisirs (Fête, manifestation, restaurant, hébergements, activité, équipement de loisirs, patrimoine culturel, naturel, Commerces et Services locaux, association locales ...).

« **Plateforme** » désigne la plateforme logicielle accessible en ligne composée de différentes briques fonctionnelles mise à disposition du Client ayant souscrit à l'Offre INFO.

« **Portail** » désigne le site internet édité par la Scic SA Apidae Tourisme (www.apidae-tourisme.com) sur lequel les Offres Commerciales sont présentées et à partir duquel le Client peut s'identifier afin d'accéder à la Plateforme.

« **Réglementation Données Personnelles** » : désigne ensemble le RGPD et la loi Informatique & Libertés du 6 janvier 1978 dans sa version modifiée.

« **Réseau Apidae** » désigne l'ensemble des clients de la Scic SA Apidae Tourisme ayant souscrit à l'Offre Info, qui se compose notamment d'acteurs territoriaux, etc. L'ensemble de ces clients sont susceptibles de collaborer entre eux, voire de se contacter directement entre eux, par l'intermédiaire de la plateforme et sans que la Scic SA Apidae Tourisme n'exerce un rôle contractuel entre et avec eux.

« **Traitement** » désigne le traitement de données à caractère personnel sur lequel les Parties sont responsables conjoints. Ce traitement est décrit en Annexe 1.

« **RGPD** » désigne le règlement de l'Union Européenne 2016/679 du 27 avril 2016 « Règlement Général sur la Protection des Données ».

« **Autorité de Contrôle** » désigne l'autorité de contrôle compétente à savoir :

| | |
|--|---|
| Nom : | La Commission Nationale de l'Information et des Libertés (CNIL) |
| Adresse : | 3 Place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07 |
| Téléphone : | 01 53 73 22 22 |
| Formulaire de contact en ligne pour notification des violations de données : | https://notifications.cnil.fr/notifications/index |

3. OBJET

L'objet de cet Accord de responsabilité conjointe est de déterminer les obligations incombant à la Scic SA Apidae Tourisme et à l'ensemble des membres du Réseau Apidae ayant souscrit à l'Offre Info, dont fait partie le Client, sur le Traitement décrit en Annexe A afin de garantir aux personnes concernées une protection complète de leurs droits au regard de la Réglementation Données Personnelles.

Cet Accord ne couvre que le Traitement qui est identifié en Annexe A.

Par souci de clarté avec ce qui précède, ne sont donc pas concernés par cet Accord les autres traitements de données à caractère personnel qui sont :

- propres à la Scic SA Apidae Tourisme (Gestion commerciale des clients, Gestion des utilisateurs, etc.) ;
- propres aux membres du Réseau Apidae (dont ceux du Client) ;
- propres à d'autres Offres Commerciales que l'Offre Info;
- propres aux tiers qui peuvent être destinataires des données.

Par conséquent, il incombe à chaque Partie de se mettre elle-même en conformité avec la Réglementation Données Personnelles pour les autres traitements de données à caractère personnel qui lui sont propres.

La Scic SA Apidae Tourisme a indiqué l'existence de cette responsabilité conjointe :

- dans la politique de confidentialité disponible sur le Portail à l'adresse URL suivante : <https://www.apidae-tourisme.com/politique-de-confidentialite/> ;
- et dans le modèle des Mentions d'Informations figurant en Annexe B du présent Accord.

En outre, les traitements que peut faire l'ensemble des membres du Réseau Apidae en qualité de Client Diffuseur ne sont pas concernés par le présent Accord.

En effet, le Client Diffuseur est seul responsable des traitements de données à caractère personnel qu'il décide de faire avec les Données mises à disposition par les Clients Contributeurs.

En conséquence, le Client Diffuseur s'engage à respecter l'ensemble des obligations légales incombant au responsable de traitement, et de s'assurer de disposer d'une base légale l'autorisant à traiter les

données à caractère personnel et d'informer au préalable les personnes concernées de l'existence de ce traitement.

La Scic SA Apidae Tourisme ne saurait être tenue pour responsable des manquements du Client Diffuseur lors de la mise en œuvre de son traitement de données à caractère personnel.

4. DUREE

Cet Accord entre en vigueur à compter de l'acceptation par le Client des Conditions Générales Apidae.

Il se maintient en vigueur aussi longtemps que le Client souscrit à l'Offre INFO.

5. TENUE DU REGISTRE DE TRAITEMENTS

Chaque Partie, en tant que responsable conjoint de traitement, doit maintenir une fiche de traitement dans son propre registre des traitements, conformément à l'article 30 du RGPD.

Pour se faire, les informations relatives au Traitement que le registre doit contenir sont listées en Annexe A.

La Scic SA Apidae Tourisme est autorisée à faire évoluer les spécificités du Traitement, après en avoir référé aux autres responsables conjoints que sont l'ensemble des membres du Réseau Apidae. Dans une telle hypothèse, lorsque ces évolutions entraînent des changements substantiels sur le Traitement, les Parties collaboreront pour en informer les personnes concernées.

6. OPERATIONS DE TRAITEMENT REALISEES

a. Opérations sous la responsabilité du Client Contributeur

Les opérations de traitement confiées au Client Contributeur sont les suivantes :

- collecte des Données ;
- saisie ou import des Données sur la Plateforme ;
- vérification de l'exactitude des Données ;
- mise à jour des Données dans le cadre des campagnes de mise à jour;
- correction des Données de façon spontanée ou à la suite d'une demande de la personne concernée ;
- suppression des Données dont la durée de conservation est arrivée à expiration ou à la suite d'une demande de la personne concernée adressée au Client Contributeur.

Le Client Contributeur est également chargé de communiquer aux personnes concernées les Mentions d'Information et de conserver la preuve de leur communication.

Chaque Client Contributeur est responsable des opérations de traitement identifiées ci-avant sur les Données qu'il apporte d'une quelconque façon que ce soit (import, saisie, modification) sur la Plateforme.

La Scic SA Apidae Tourisme ne pourra pas être considérée comme responsable de ces opérations de traitement.

b. Opérations sous la responsabilité de la Scic SA Apidae Tourisme

La Scic SA Apidae Tourisme se charge de déterminer les moyens techniques nécessaires au Traitement pour assurer le parfait fonctionnement de ses Services.

A ce titre, le Gestionnaire Apidae est responsable des opérations de traitement suivantes :

- Hébergement des données à caractère personnel ;

- Sécurisation des accès à la Plateforme ;
- Sauvegarde des Données contenant les données à caractère personnel.

De façon générale, la Scic SA Apidae Tourisme pourra également mener toute opération nécessaire à la parfaite exécution des services fournis au Réseau Apidae.

En cas d'exercice direct par la personne concernée de ses droits RGPD tels qu'identifiés à l'article 8 de l'Accord, la Scic SA Apidae Tourisme pourra effectuer l'ensemble des opérations de traitement nécessaires pour répondre favorablement à la demande de la personne concernée.

7. INFORMATION DES PERSONNES CONCERNEES

Toutes les personnes concernées doivent être informées du Traitement de manière concise, transparente et intelligible par des Mentions d'Informations qui doivent être facilement accessibles, conformément aux articles 12 à 14 du RGPD.

Ces Mentions d'Informations doivent indiquer :

- l'identité et les coordonnées des différents responsables de traitement ;
- les coordonnées des délégués à la protection des données (s'ils ont été nommés) ;
- la finalité et la base juridique du traitement ;
- lorsque l'intérêt légitime constitue la base juridique, l'intérêt légitime poursuivi ;
- les catégories de données à caractère personnel traitées ;
- les destinataires des données à caractère personnel ;
- les durées de conservation ;
- l'existence de transferts de données en dehors de l'Union et les garanties adéquates prises pour les encadrer ;
- les droits des personnes ;
- le droit d'introduire une plainte auprès de l'Autorité de Contrôle.

La Scic SA Apidae Tourisme :

- fournit au Client ces Mentions d'Informations en Annexe B du présent Accord ;
- met en ligne sur le Portail les Mentions d'Informations à l'adresse URL suivante : <https://www.apidae-tourisme.com/politique-de-confidentialite/>

Le Client communique les Mentions d'Informations aux personnes concernées :

- au moment de la collecte des Données, lorsque la collecte est effectuée directement auprès des personnes concernées (**collecte directe**).
- ou lors du premier contact avec les personnes concernées, en tout cas dans un délai maximum de 30 jours à compter de la collecte, lorsque la collecte des données à caractère personnel n'a pas été effectuée directement auprès des personnes concernées (**collecte indirecte**).

Conformément à l'article 26 du RGPD, les grandes lignes du présent Accord de responsabilité conjointe doivent être communiquées aux personnes concernées dans les Mentions d'Informations, notamment en ce qui concerne l'exercice de leurs droits. Les grandes lignes de cet Accord sont fournies dans les Mentions d'Informations remises par la Scic SA Apidae Tourisme.

8. EXERCICE DES DROITS PAR LES PERSONNES CONCERNEES

Conformément aux bases juridiques du Traitement telles que définies en Annexe A, les personnes concernées disposent des droits suivants :

| Droit RGPD | Applicable / Non-Applicable au Traitement |
|--|---|
| Droit d'accès (art. 15 RGPD) | Applicable |
| Droit de rectification (art. 16 RGPD) | Applicable |
| Droit à l'effacement (art. 17 RGPD) | Applicable, seulement s'il n'existe pas de motif légitime impérieux pour le Traitement |
| Droit de limitation (art. 18 RGPD) | Applicable |
| Droit à la portabilité (art. 20 RGPD) | Non-Applicable |
| Droit d'opposition (art. 21 RGPD) | Applicable, à moins qu'il soit démontré qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le Traitement qui prévalent sur les intérêts et les droits et libertés de la personne concernée. |
| Droit concernant la prise de décision individuelle automatisée (y compris le profilage) (art. 22 RGPD) | Non-Applicable |

Les personnes concernées peuvent exercer leurs demandes d'information ou d'exercice des droits auprès :

- de la Scic SA Apidae Tourisme ;
- ou de tout membre du Réseau Apidae avec lequel elles sont en contact.

Chaque Partie s'engage à répondre à ces demandes dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande.

Toutefois, si une personne concernée s'adresse directement au Client, celui-ci doit sans délai en informer également la Scic SA Apidae Tourisme afin que la demande d'exercice des droits soit prise pleinement en compte au niveau de l'ensemble du Réseau Apidae.

Le Client s'engage à collaborer avec la Scic SA Apidae Tourisme afin que les droits des personnes soient pleinement respectés.

9. MESURES DE SECURITE MISES EN ŒUVRE

Chaque Partie doit veiller à la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données à caractère personnel faisant l'objet du Traitement.

Afin d'atteindre cet objectif, chaque Partie doit mettre en œuvre des mesures de sécurité physiques, techniques et organisationnelles appropriées.

Conformément à l'article 32 du RGPD, ces mesures de sécurité doivent être adaptées aux risques que présente le traitement et notamment en cas de destruction, perte, altération, divulgation non autorisée des données à caractère personnel.

A cet égard, les Parties conviennent que les données à caractère personnel qu'elles seront amenées à traiter :

- ne constituent pas de données sensibles au sens de l'article 9 du RGPD ;
- sont en lien avec une activité professionnelle exercée par la personne concernée ;
- sont rendues ou ont été rendues publiques par la personne concernée dans le cadre de la promotion de son activité professionnelle ;

- et ont vocation à être rediffusées largement sur Internet dans le cadre du Traitement.

Compte-tenu de ce qui précède, même si le fait que les données aient été rendues publiques par la personne concernée est sans incidence sur l'application de la Réglementation Données Personnelles, une potentielle atteinte à la confidentialité, à l'intégrité ou à la disponibilité de ces données semble présenter un risque très faible pour les droits et libertés des personnes concernées.

Par conséquent, eu égard au risque très faible pour les droits et libertés des personnes concernées, les Parties s'accordent à ce que chacune d'elles puissent déterminer seule les mesures de sécurité qu'elles mettront en place dans le cadre des opérations de traitement dont elles ont la charge, conformément à l'article 6 de l'Accord.

Le Client veillera plus particulièrement à maintenir la confidentialité des identifiants lui permettant d'accéder à la Plateforme et de saisir, modifier, supprimer les Données faisant l'objet du Traitement.

10. SOUS-TRAITANCE

Par sous-traitant, on entend une personne autre que les Parties qui traite des données à caractère personnel pour le compte et sur instructions d'un responsable de traitement.

La Scic SA Apidae Tourisme est autorisée à faire appel à tout sous-traitant de son choix pour réaliser tout ou partie des opérations du Traitement, sous réserve de faire uniquement appel à des sous-traitants qui présentent des garanties suffisantes conformément à l'article 28 du RGPD.

Ces sous-traitants seront principalement des prestataires techniques : hébergement informatique de la Plateforme, maintenance informatique, infogérance, fournisseurs de service web, etc.

La Scic SA Apidae Tourisme reste seul responsable des sous-traitants auxquels il fait appel.

Le Client n'est pas autorisé à recourir à des sous-traitants pour le Traitement, sauf accord préalable et exprès de la Scic SA Apidae Tourisme.

11. TRANSFERTS VERS DES PAYS TIERS

Tout transfert de données à caractère personnel vers un pays tiers autre que les pays membres de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen ne peut avoir lieu que si des garanties appropriées ont été prises, conformément aux articles 45 et 46 du RGPD.

Seule la Scic SA Apidae Tourisme est autorisée à transférer des données à caractère personnel, afin notamment de lui permettre de recourir à des sous-traitants amenés à traiter certaines données vers des pays tiers.

Le Client n'est pas autorisé à effectuer des transferts vers des pays tiers, sauf accord préalable et exprès de la Scic SA Apidae Tourisme.

12. VIOLATION DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

La Scic SA Apidae Tourisme est désignée comme point de contact de l'Autorité de Contrôle en cas de violation de données à caractère personnel affectant le Traitement.

Le Client notifie à la Scic SA Apidae Tourisme toute violation de données à caractère personnel dans un délai maximum de vingt-quatre (24) heures après en avoir pris connaissance selon le mode de communication visé à l'article 13 de l'Accord. Cette notification est accompagnée de toute documentation utile afin de permettre à la Scic SA Apidae Tourisme, si nécessaire, de notifier cette violation à l'Autorité de Contrôle.

La Scic SA Apidae Tourisme notifie à l'Autorité de Contrôle les violations de données à caractère personnel dans les meilleurs délais et, si possible, soixante-douze (72) heures au plus tard après la connaissance de celle-ci, à moins que la violation en question ne soit pas susceptible d'engendrer un risque pour les droits et libertés des personnes physiques.

La notification contient au moins :

- la description de la nature de la violation de données à caractère personnel y compris, si possible, les catégories et le nombre approximatif de personnes concernées par la violation et les catégories et le nombre approximatif d'enregistrements de données à caractère personnel concernés ;
- le nom et les coordonnées du délégué à la protection des données ou d'un autre point de contact auprès duquel des informations supplémentaires peuvent être obtenues ;
- la description des conséquences probables de la violation de données à caractère personnel ;
- la description des mesures prises ou que la Scic SA Apidae Tourisme propose de prendre pour remédier à la violation de données à caractère personnel, y compris, le cas échéant, les mesures pour en atténuer les éventuelles conséquences négatives.

Si, et dans la mesure où il n'est pas possible de fournir toutes ces informations en même temps, les informations peuvent être communiquées de manière échelonnée sans retard indu.

La Scic SA Apidae Tourisme communique la violation de données à caractère personnel à la personne concernée dans les meilleurs délais, lorsque cette violation est susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés d'une personne physique.

La communication à la personne concernée décrit, en des termes clairs et simples, la nature de la violation de données à caractère personnel et contient au moins :

- la description de la nature de la violation de données à caractère personnel y compris, si possible, les catégories et le nombre approximatif de personnes concernées par la violation et les catégories et le nombre approximatif d'enregistrements de données à caractère personnel concernés ;
- le nom et les coordonnées du délégué à la protection des données ou d'un autre point de contact auprès duquel des informations supplémentaires peuvent être obtenues ;
- la description des conséquences probables de la violation de données à caractère personnel ;
- la description des mesures prises ou que le responsable du traitement propose de prendre pour remédier à la violation de données à caractère personnel, y compris, le cas échéant, les mesures pour en atténuer les éventuelles conséquences négatives.

13. NOTIFICATIONS

Sauf mention expresse contraire dans l'une des clauses de l'Accord, toute notification entre les Parties dans le cadre de l'exécution de cet Accord devra être effectuée aux coordonnées et selon les moyens suivants :

- pour notifier la Scic SA Apidae Tourisme : par email à l'adresse rgpd@apidae-tourisme.com ;
- pour notifier le Client : par email à l'adresse communiquée par ce dernier à la Scic SA Apidae Tourisme.

14. DOCUMENTS ANNEXES

L'Accord se compose des annexes suivantes :

- Annexe A – Fiche de registre
- Annexe B – Mentions d'Informations

Annexe A. Fiche de registre

▪ Identité et coordonnées des responsables conjoints du traitement

| Responsable conjoint #1 : Apidae | |
|---|--|
| Raison sociale | Scic SA Apidae Tourisme |
| Siège social | 35 Rue de Marseille, NowCoworking, 69007 LYON |
| Email | rgpd@apidae-tourisme.com |
| Est-ce qu'un DPO a été désigné ? | <input type="checkbox"/> Oui |
| Si oui : Identité et coordonnées du DPO | Nom : Claudia Peteau Email : rgpd@apidae-tourisme.com |

| Autres responsables conjoints : l'ensemble des membres du Réseau Apidae |
|---|
| Liste disponible sur demande à l'adresse : rgpd@apidae-tourisme.com |

▪ Finalités et bases juridiques du traitement :

| Finalités | Base juridique |
|---|--------------------------------------|
| Référencement, diffusion et promotion des Offres Touristiques et de leurs points de contact par les membres du Réseau Apidae dans un objectif de développement de l'économie locale | Intérêt légitime |
| Gestion administrative des Offres Touristiques et de leur point de contact : campagne de vérification / d'actualisation des informations contenues dans les Offres Touristiques | Intérêt légitime |
| Gestion d'un annuaire des professionnels du tourisme | Intérêt légitime |
| Exercice de vos droits RGPD / Gestion de la liste d'opposition au traitement | Intérêt légitime |
| Réalisation de statistiques anonymes | Réalisation de statistiques anonymes |

Mise en balance de l'intérêt légitime des responsables conjoints vis-à-vis des droits et libertés des personnes concernées :

Les informations collectées sont nécessaires à tous les membres du Réseau Apidae pour communiquer les Offres Touristiques et les diffuser auprès de tout public intéressé ou à la recherche d'informations touristiques. Cette diffusion s'inscrit dans une mission de service public de valorisation du territoire touristique concerné et profite à la société de façon générale, qu'il s'agisse des acteurs économiques du tourisme aussi bien que des citoyens qui recherchent de l'information touristique. Par exemple, le nom et les coordonnées peuvent être nécessaires pour que le public contacte les personnes concernées, pour effectuer une réservation, obtenir des informations complémentaires sur les Offres Touristiques. Parce que ces informations sont le plus souvent des informations rendues publiques et/ou qu'il s'agit d'informations en lien avec une activité associative, commerciale ou professionnelle, leur utilisation et leur diffusion ne porte pas atteinte excessivement aux droits et libertés des personnes concernées.

▪ Catégories de personnes concernées :

Personnes physiques proposant une Offre Touristique

Personnes physiques désignées comme point de contact professionnel d'une Offre Touristique

- **Catégories de données à caractère personnel collectées :**

| Catégorie | Détails |
|---|--|
| Identité | Nom, prénom |
| Coordonnées | Adresse postale, numéro de téléphone, email professionnel |
| Vie Professionnelle | Fonction professionnelle, qualité |
| Offre Touristique | Intitulé, catégorie de l'Offre Touristique référencée |
| Informations contenues dans l'Offre Touristique | Toute autre information fournie par la personne qui constitue une donnée à caractère personnel |

- **Catégories de destinataires :**

Les membres composant le Réseau Apidae : les institutionnels du tourisme en charge du développement de l'attractivité économique des territoires (tels que des offices de tourisme, comités départementaux du tourisme, comités régionaux de tourisme, des agences de développement touristique, Parc Naturels etc.), les **collectivités territoriales** clientes de la scic SA Apidae Tourisme (mairies, Communautés de communes, métropoles, conseils départementaux et conseils régionaux ...), les **associations, groupements et organismes** qui œuvrent à une amélioration de la performance économique des TPE et PME dans les territoires (chambres d'agricultures, CCI, association d'hébergeurs, groupement de de professionnels ...), **les entreprises touristiques** clientes de la Scic SA Apidae Tourisme qui font la promotion des destinations, développent des services et accueillent de la clientèle dans les territoires et dans leurs établissements (remontées mécaniques, prestataires d'activités touristiques, hébergeurs ..) ...

- **Pays tiers vers lesquels des transferts de données à caractère personnel sont effectués et garanties adéquates prises :**

| Pays tiers | Garanties adéquates |
|------------|---------------------|
| NC | NC |

- **Durée de conservation :**

| Finalités | Durées |
|---|---|
| Référencement, diffusion et promotion des Offres Touristiques et de leurs points de contact par les membres du Réseau Apidae dans un objectif de développement de l'économie locale | Aussi longtemps que l'Offre Touristique existe, sauf en cas d'exercice du droit d'opposition ou de suppression du membre. Si la personne concernée n'a pas répondu à 3 campagnes de mise à jour annuelle, suppression des données. |
| Gestion administrative des Offres Touristiques et de leur point de contact : campagne de vérification / d'actualisation des informations contenues dans les Offres Touristiques | Aussi longtemps que l'Offre Touristique existe, sauf en cas d'exercice du droit d'opposition ou de suppression du membre. Si la personne concernée n'a pas répondu à 3 campagnes de mise à jour annuelle, suppression des données. |
| Gestion d'un annuaire des professionnels du tourisme | Si la personne concernée n'a pas répondu à 3 campagnes de mise à jour annuelle, suppression des données. |

Annexe B. Mentions d'Informations

Politique de Confidentialité - Partage de vos données avec le Réseau Apidae

Nous souhaitons partager les données recueillies auprès de vous avec nos partenaires du Réseau Apidae et la Scic SA Apidae Tourisme avec lesquels nous sommes responsables conjoints du traitement de données à caractère personnel décrit ci-après.

Qui sont les responsables de ce traitement ?

Les responsables conjoints de traitement sont l'ensemble des membres du Réseau Apidae (qui se compose d'institutionnels du tourisme) et la Scic SA Apidae Tourisme.

La liste des membres du Réseau Apidae est disponible sur simple demande sur l'adresse rgpd@apidae-tourisme.com

En tant que membre du Réseau Apidae, nous sommes donc l'un des responsables conjoints et nous sommes notamment chargés :

- de vous informer de l'existence de ce traitement ;
- de collecter vos données et de les mettre à jour ;
- de supprimer vos données à la suite d'une demande de votre part ou à l'issue de leur durée de conservation.

Comment puis-je vous contacter ?

Si vous avez une question concernant le traitement de vos données personnelles ou si vous souhaitez exercer vos droits, vous pouvez nous contacter aux coordonnées suivantes :

[Nom du client]

Par courrier : [A indiquer] :

Par téléphone : [A indiquer]

Par email : [A indiquer]

Quelles informations collectez-vous ?

Nous collectons les informations suivantes :

| Catégorie | Détails |
|---|---|
| Identité | Nom, prénom |
| Coordonnées | Adresse postale, numéro de téléphone, email professionnel |
| Vie Professionnelle | Fonction professionnelle, qualité |
| Offre touristique | Une « Offre Touristique » désigne une fiche d'information touristique ou de loisirs (Fête, manifestation, restaurant, hébergements, activité, équipement de loisirs, patrimoine culturel, naturel, Commerces et Services locaux, association locales ...). |
| Informations contenues dans l'offre touristique | Toute autre information fournie par la personne qui constitue une donnée à caractère personnel |

Pourquoi utilisez-vous mes informations ?

Nous utilisons vos informations pour les raisons suivantes :

| Finalités du partage des données avec le Réseau Apidae | Base légale |
|---|--|
| Référencement, diffusion et promotion des offres touristiques et de leurs points de contact par les membres du Réseau Apidae dans un objectif de développement de l'économie locale | Les informations que nous collectons sont nécessaires à tous les membres du Réseau Apidae pour communiquer vos offres touristiques et les diffuser auprès de tout public intéressé ou à la recherche d'informations touristiques. Cette diffusion s'inscrit dans une mission de service public de valorisation du territoire touristique concerné et profite à la société de façon générale, qu'il s'agisse des acteurs économiques du tourisme aussi bien que des citoyens qui recherchent de l'information touristique. Par exemple, votre nom et vos coordonnées peuvent être nécessaires pour que le public vous contacte, pour effectuer une réservation, obtenir des informations complémentaires sur vos offres touristiques. Parce que ces informations sont le plus souvent des informations que vous rendez publiques et/ou qu'il s'agit d'informations en lien avec une activité associative, commerciale ou professionnelle, nous considérons que leur utilisation et leur diffusion ne porte pas atteinte à vos droits et libertés. |
| Gestion administrative des offres touristiques et de leurs points de contact : campagne de vérification / d'actualisation des informations contenues dans les offres touristiques. | |
| Gestion d'un annuaire des professionnels du tourisme. | |
| Exercice de vos droits RGPD / Gestion de la liste d'opposition au traitement | Intérêt légitime |
| Réalisation de statistiques anonymes | Réalisation de statistiques anonymes |

Les membres du Réseau Apidae pourront réutiliser vos données pour leurs propres besoins à condition de vous informer préalablement de l'existence de leur propre traitement et sous réserve que vous ne vous y opposiez pas.

Pendant combien de temps conservez-vous mes informations ?

Nous les conservons jusqu'à 3 ans après le dernier contact avec vous.

A qui sont communiquées mes informations ?

Vos informations seront communiquées aux membres composant le Réseau Apidae. Il peut s'agir :

- d'institutionnels du tourisme en charge du développement de l'attractivité économique des territoires (tels que des offices de tourisme, comités départementaux du tourisme, comités régionaux de tourisme, des agences de développement touristique, Parc Naturels etc.),
- de collectivités territoriales clientes de la scic SA Apidae Tourisme (mairies, Communautés de communes, métropoles, conseils départementaux et conseils régionaux ...),
- d'associations, groupements et organismes qui œuvrent à une amélioration de la performance économique des TPE et PME dans les territoires (chambres d'agriculture, CCI, association d'hébergeurs, groupement de professionnels ...),
- d'entreprises touristiques clientes de la Scic SA Apidae Tourisme qui font la promotion des destinations, développent des services et accueillent de la clientèle dans les territoires et dans leurs établissements (remontées mécaniques, prestataires d'activités touristiques, hébergeurs ..) ...
- A tous les utilisateurs disposant d'un compte utilisateurs sur la plateforme Apidae et autorisés à consulter le contenu de cette plateforme.
-

Vos informations seront également amenées à être communiqués à nos sous-traitants techniques, tels que nos prestataires informatiques qui hébergent, réparent et mettent à jour les serveurs de la plateforme Apidae.

Quels sont mes droits ?

Pour exercer vos droits, contactez-nous aux coordonnées qui figurent ci-dessus. Nous ferons tout notre possible pour vous répondre dans un délai d'un mois.

Droit d'accès : Vous pouvez nous demander d'accéder à toutes les informations que nous détenons sur vous.

Droit de rectification : Vous pouvez nous demander de corriger vos informations.

Droit d'opposition : Vous pouvez nous demander d'arrêter d'utiliser vos informations lorsque nous le faisons en raison d'un intérêt légitime.

Droit à l'effacement : Vous pouvez nous demander de supprimer vos informations ou que nous arrêtons de les utiliser.

Droit à la limitation : Vous pouvez nous demander de verrouiller l'utilisation de vos informations c'est-à-dire de les conserver provisoirement mais de cesser de les utiliser.

Droit d'introduire une réclamation : Vous pouvez vous plaindre devant l'autorité chargée de protéger les données personnelles (en France, la CNIL www.cnil.fr) si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés.

CONDITIONS SPECIFIQUES APPLICABLES AU SERVICE CONSENT

Ces Conditions Spécifiques s'appliquent lorsque vous utilisez le Service Consent.

Cela concerne deux situations :

- soit vous avez souscrit à l'Offre Commerciale "Consent", en tant que Réutilisateur de Données; (offre détaillée sur le site : <https://apidae-tourisme.com/consent/>.)
- soit vous avez souscrit à l'Offre Commerciale "Info" et vous utilisez le Service Consent en tant que Producteur de Données.

1. DEFINITIONS

"Dataset" désigne un ensemble de Données, pouvant appartenir à un ou plusieurs Producteurs de Données, et identifiable au moyen d'opérateurs de sélection.

"Licence de Réutilisation" désigne le contrat conclu électroniquement entre un Producteur de Données et un Réutilisateur de Données, par lequel le Producteur de Données autorise la Réutilisation d'un Dataset au Réutilisateur de Données.

"Producteur de Données" désigne le Client lorsque celui-ci consent, via le Service Consent, une licence d'utilisation sur certaines des Données qui lui appartiennent. Le Producteur de Données a nécessairement souscrit à l'Offre Commerciale "Info".

"Projet de Réutilisation" désigne le type d'usage souhaité par le Réutilisateur de Données pour un Dataset.

"Réutilisateur de Données" désigne le Client lorsqu'il sollicite une licence de réutilisation sur un Dataset. Le Réutilisateur de Données a nécessairement souscrit à l'Offre Commerciale "Consent".

"Service Consent" désigne le service d'intermédiation en ligne fourni par Apidae Tourisme et décrit à l'article "Objet" des présentes conditions spécifiques.

2. OBJET

Ce document a pour objet d'encadrer les conditions d'utilisation du Service Consent.

Le Service Consent est un service d'intermédiation en ligne fourni par Apidae Tourisme.

Il permet à un Réutilisateur de Données de rechercher et sélectionner parmi les Données présentes sur la Plateforme un Dataset de son choix, puis de solliciter auprès du ou des Producteur(s) de Données des licences pour le Projet de Réutilisation souhaité.

Le Producteur de Données a le choix d'accepter ou de refuser les Projets de Réutilisation qui lui sont proposées.

Lorsque le Producteur de Données accepte, il consent alors contractuellement depuis la Plateforme une licence d'utilisation au Réutilisateur de Données pour le Projet de Réutilisation convenu.

La licence d'utilisation est uniquement conclue entre le Producteur de Données et le Réutilisateur de Données.

La Scic SA Apidae Tourisme fournit un flux API permettant au Réutilisateur de Données d'accéder au Dataset que lui a consenti le(s) Producteur(s) de Données.

3. SOUSCRIPTION AU SERVICE CONSENT

Le Réutilisateur de Données doit souscrire à l'Offre Commerciale "Consent" pour accéder au Service Consent.

Le Producteur de Données doit souscrire à l'Offre Commerciale "Info" pour accéder au Service Consent.

4. DUREE

Le Client a accès au Service Consent aussi longtemps que la souscription de son Abonnement lui permet d'y accéder.

5. ENGAGEMENTS DU REUTILISATEUR DE DONNEES

a. Demandes d'un Projet de Réutilisation

Le Réutilisateur de Données procède lui-même à la recherche du Dataset qui l'intéresse sur la Plateforme. Il s'engage à effectuer cette opération avec minutie.

Lorsqu'il a identifié le Dataset qui l'intéresse, le Réutilisateur de Données doit ensuite décrire précisément le Projet de Réutilisation envisagé.

La description du Projet de Réutilisation correspond à l'offre faite par le Réutilisateur de Données au(x) Producteur(s) de Données. En cas d'acceptation, la description du Projet de Réutilisation entrera dans le champ contractuel de la licence consentie par le(s) Producteur(s) de Données au Réutilisateur de Données.

Il incombe au Réutilisateur de s'assurer que la description du Projet de Réutilisation qu'il rédige contient l'ensemble des mentions nécessaires pour la validité de la licence de réutilisation.

b. Périmètre de la Licence de Réutilisation

Le Réutilisateur de Données s'engage à respecter le cadre du Projet de Réutilisation avec le Producteur de Données et à ne pas utiliser le Dataset pour d'autres usages qui n'auraient pas été convenus.

Le Réutilisateur de Données doit veiller à ce que ses réutilisations respectent les crédits liés aux auteurs des œuvres de l'esprit pouvant être contenues dans les Données ainsi que les conditions spécifiques éventuelles d'exploitation des droits d'auteur indiqués par les Producteurs de Données.

Le Réutilisateur de Données demeure seul responsable du respect de la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel, plus particulièrement du règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD) et de la loi du 6 janvier 1978 modifiée (Informatique & Libertés).

En cas de réclamation d'un tiers concernant le Dataset, le Réutilisateur de Données informera immédiatement la Scic SA Apidae Tourisme de l'identité du tiers et du contenu de sa réclamation.

c. Durée de réutilisation

Le Réutilisateur de Données reconnaît et accepte qu'il ne peut bénéficier des licences consenties par les Producteurs de Données qu'aussi longtemps que :

- les Données ont le statut de « Publié » sur la Plateforme ;
- les Producteurs de Données demeurent clients de la Scic SA Apidae Tourisme ;
- lui est et demeure client de l'Offre Commerciale Consent.
- le ou les producteurs de données ne retirent pas leur consentement.

La survenance d'un des événements listés ci-dessus oblige le Réutilisateur de Données à supprimer toute copie du Dataset en sa possession, à cesser toute utilisation en cours du Dataset et à s'interdire de le réutiliser pour l'avenir.

d. Données et Contenus devenus inaccessibles

Lorsqu'une Donnée perd le statut « Publié » sur la Plateforme, cela indique que la Donnée n'est plus exploitable par le Réutilisateur de Données. Par conséquent, lorsque des Données n'ont plus le statut « Publié », le Réutilisateur de Données s'engage, sous vingt-quatre (24) heures, à supprimer toute copie de celles-ci en sa possession, à cesser toute utilisation en cours de celles-ci et à s'interdire de réutiliser ces Données pour l'avenir à moins que le statut redevienne publiable.

En cas de sortie d'un Producteur de Données du Réseau Apidae, ses licences consenties cesseront et le Réutilisateur de Données s'engage à supprimer toute copie des Données provenant du Client Contributeur en sa possession, à cesser toute utilisation des Données en cours et à s'interdire de les réutiliser pour l'avenir.

e. Interdictions

Le Réutilisateur de Données s'engage à ne pas réutiliser le Dataset au-delà des termes de la licence d'utilisation consentie par les Producteurs de Données.

En particulier, la Scic SA Apidae Tourisme attire l'attention du Réutilisateur de Données qu'il lui est interdit de :

- démarcher les personnes physiques incluses dans le Dataset pour des opérations de démarchage ;
- vendre, louer, concéder des sous-licences, à titre onéreux ou gratuit, le Dataset ;
- mettre à disposition ou donner accès à des tiers le Dataset, sauf à ce que ces actes soient fait pour permettre aux prestataires techniques du Client Diffuseur de faire fonctionner les services de ce dernier.

6. ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR DE DONNEES

a. Examen des Projets de Réutilisation

Le Producteur de Données est libre d'accepter ou de refuser les Projets de Réutilisation qui lui sont soumis.

Avant toute acceptation d'un Projet de Réutilisation, le Producteur de Données s'engage à vérifier pour l'ensemble du Dataset concerné s'il dispose de l'ensemble des droits et autorisations nécessaires sur les Données pour consentir au Réutilisateur de Données une licence d'utilisation couvrant le Projet de Réutilisation.

S'il ne dispose pas de suffisamment de droits et autorisations ou s'il a un doute sur l'étendue des droits et autorisations dont il dispose sur les Données concernées par le Dataset au regard du Projet de Réutilisation, alors le Producteur de Données doit refuser le Projet de Réutilisation.

b. Garanties concédées

Le Producteur de Données accepte de garantir le Réutilisateur de Données contre tout trouble, action, revendication ou éviction quelconque de son fait ou de tiers, notamment en lien avec une réclamation relative aux droits de propriété intellectuelle, au droit à l'image, à la concurrence déloyale ou à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Les garanties concédées par le Producteur de Données sont listées dans la licence d'utilisation.

7. LICENCE D'UTILISATION

L'acceptation par le Producteur de Données d'un Projet de Réutilisation émise par un Réutilisateur de Données entraîne la conclusion d'un contrat électronique entre eux, baptisé Licence de Réutilisation.

Les éléments contractuels de la Licence de Réutilisation sont :

- les éléments d'identification des parties contractantes ainsi que les éléments d'identification du Dataset ;
- les stipulations contractuelles figurant en annexe "Licence de Réutilisation" ;
- et les conditions du Projet de Réutilisation rédigées par le Réutilisateur de Données et acceptées par le Producteur des Données.

La signature de la Licence d'utilisation se fait de manière électronique, par signature électronique simple, une fois le Client authentifié sur la Plateforme au moyen de ses Identifiants.

8. SERVICES FOURNIS PAR APIDAE TOURISME

La Scic SA Apidae Tourisme fournit uniquement un service d'intermédiation permettant la rencontre des volontés entre la soumission des Projets de Réutilisation (offre) des Réutilisateurs de Données et leur validation par les Producteurs de Données (acceptation).

La Scic SA Apidae Tourisme se charge de recueillir et conserver les éléments relatifs à la conclusion électroniquement des Licences de Réutilisation (acceptation ou refus, identité des parties contractantes, horodatage des actions, critères d'identification du Dataset, conditions du Projet de Réutilisation).

La Scic SA Apidae Tourisme fournit ensuite, au titre d'une obligation de moyen, les flux API permettant au Réutilisateur de Données:

- d'accéder au Dataset faisant l'objet d'une Licence de Réutilisation;
- d'être informé des Données qui ne font plus partie du Dataset (données perdant le statut de "Publié", données supprimées, suppression du consentement du Producteur de Données, etc.).

En aucun cas, la Scic SA Apidae Tourisme ne vérifie :

- les droits et autorisations des Producteurs de Données sur les Datasets qu'ils concèdent au Réutilisateur de Données ;
- les modalités d'usage ou le respect des conditions du Projet de Réutilisation par les Réutilisateurs de Données tels que convenus dans la Licence de Réutilisation.

9. EXCLUSION DE RESPONSABILITE

LA SCIC SA APIDAE TOURISME ETANT UN SIMPLE INTERMEDIAIRE TECHNIQUE ET UN TIERS A LA LICENCE DE REUTILISATION CONCLUE PAR LE CLIENT EN TANT QUE PRODUCTEUR DE DONNEES OU REUTILISATEUR DE DONNEES, LA RESPONSABILITE DE LA SCIC SA APIDAE TOURISME NE SAURAIT ETRE ENGAGEE EN CAS DE FAUTE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT QUI DECOULERAIT OU QUI SERAIT EN LIEN AVEC L'EXECUTION DE LA LICENCE DE REUTILISATION, Y COMPRIS LES RECLAMATIONS OU ACTIONS EMANANT DE TIERS OU D'AUTORITES EN LIEN AVEC LES DONNEES ET CONTENUS DU DATASET.

EN PARTICULIER, LA SCIC SA APIDAE TOURISME N'OFFRE AUCUNE GARANTIE :

- AU REUTILISATEUR DE DONNEES QUANT AUX DROITS ET AUTORISATIONS QUE LES PRODUCTEURS DE DONNEES PEUVENT LUI CONCEDER.
- AU PRODUCTEUR DE DONNEES QUANT AUX USAGES DES DATASETS NI AU RESPECT DE LA LICENCE DE REUTILISATION PAR LES REUTILISATEURS DE DONNEES

ANNEXE. LICENCE DE REUTILISATION

Entre

La personne morale qui consent la présente Licence de Réutilisation, et dont l'identité et les coordonnées sont disponibles sur la Plateforme Apidae,

Ci-après désignée "**le Producteur de Données**"

Et

La personne morale qui est bénéficiaire de la présente Licence de Réutilisation, et dont l'identité et les coordonnées sont disponibles sur la Plateforme Apidae,

Ci-après désignée "**le Réutilisateur de Données**"

Le Producteur de Données et le Réutilisateur de Données sont individuellement dénommé "**la Partie**" et collectivement "**les Parties**".

Etant préalablement exposé que :

Les Parties sont clientes d'Apidae Tourisme et utilisent le Service Consent de cette dernière.

Le Réutilisateur de Données a souhaité utiliser un Dataset présent sur la Plateforme Apidae pour l'un de ses projets.

Certaines Données présentes sur ce Dataset appartiennent au Producteur de Données.

Le Réutilisateur de Données a donc sollicité l'autorisation du Producteur de Données en lui exposant le Projet de Réutilisation envisagé pour le Dataset.

Le Producteur de Données a accepté sans réserve le Projet de Réutilisation du Réutilisateur de Données, par le biais d'une validation électronique sur la Plateforme Apidae.

C'est dans ces conditions que la présente Licence de Réutilisation a été conclue électroniquement entre les Parties, par l'intermédiaire de la Plateforme Apidae.

Les Parties conviennent que cette Licence de Réutilisation est uniquement conclue entre elles ; Apidae Tourisme est un tiers au présent contrat.

Préalablement à la conclusion électronique de cette Licence de Réutilisation, chaque Partie a été en mesure de prendre connaissance sur la Plateforme Apidae des qualités essentielles (identité, coordonnées) de l'autre Partie.

En conséquence de quoi, il est convenu ce qui suit :

1. DEFINITIONS

« **Apidae Tourisme** » désigne la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Anonyme à Capital Variable (Scic SA), inscrite au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 881 755 656, dont le siège social est situé 35 Rue de Marseille, NowCoworking, 69007 LYON.

« **Contenus** » désignent l'ensemble des contenus multimédias, notamment des images, dessins, photographies, vidéos, sons, et pouvant être soumis ou non à des droits de propriété intellectuelle.

« **Dataset** » désigne un ensemble de Données identifié par le Réutilisateur de Données, pouvant appartenir à plusieurs personnes dont le Producteur de Données, et identifiable au moyen d'opérateurs de sélection.

« **Données** » désignent l'ensemble des informations de quelque nature que ce soit, notamment des informations touristiques et des Contenus, mises en ligne par le Producteur de Données sur la Plateforme Apidae.

« **Licence de Réutilisation** » désigne le présent contrat et ses annexes.

« **Plateforme Apidae** » désigne la plateforme logicielle accessible en ligne éditée par Apidae Tourisme et par le biais de laquelle elle délivre son Service Consent.

« **Projet de Réutilisation** » désigne le type d'usage souhaité par le Réutilisateur de Données pour un Dataset.

« **Service Consent** » désigne le service d'intermédiation en ligne fourni par Apidae Tourisme, permettant au Réutilisateur de Données de solliciter auprès du Producteur de Données un Projet de Réutilisation d'un Dataset.

2. OBJET

La Licence de Réutilisation a pour objet d'encadrer le Projet de Réutilisation souhaité par le Réutilisateur de Données du Dataset et de déterminer les engagements réciproques des Parties.

3. DATE D'ENTREE EN VIGUEUR - DUREE

La Licence de Réutilisation entre en vigueur à compter de l'acceptation en ligne par le Producteur de Données sur la Plateforme Apidae du Projet de Réutilisation émise par le Réutilisateur de Données.

La Licence demeure en vigueur pour une durée indéterminée, sauf mention contraire dans le Projet de Réutilisation.

Toutefois, et dans tous les cas, les Parties reconnaissent et acceptent que cette durée pourra être réduite en cas de survenance de l'un des éléments suivants :

- les Données comprises dans le Dataset n'ont plus le statut "Publié" sur la Plateforme Apidae ;
- chaque Partie maintient le paiement de son abonnement lui permettant d'accéder au Service Consent;
- non-respect du Projet de Réutilisation convenu.

4. LICENCE ACCORDEE

a. Droits concédés

Le Producteur de Données concède en licence au Réutilisateur de Données, à titre personnel, non-cessible et non exclusif, les droits d'exploitation attachés sur les Données et Contenus du Dataset, à savoir les droits suivants :

Le droit d'usage qui autorise le Réutilisateur de Données à faire usage du Dataset pour son propre compte, sur les supports mentionnés dans le Projet de Réutilisation.

Le droit de reproduction qui autorise le Réutilisateur de Données à reproduire le Dataset, en toute quantité de son choix (sauf restriction exprès prévue dans le projet de Réutilisation), sur les supports mentionnés dans le Projet de Réutilisation).

Le droit de représentation qui autorise le Réutilisateur de Données à représenter, diffuser et communiquer le Dataset, selon les moyens, procédés et supports mentionnés dans le Projet de Réutilisation.

Le droit d'adaptation qui autorise le Réutilisateur de Données à adapter le Dataset, sans porter atteinte aux éventuels droits moraux des Contenus.

L'ensemble des droits d'exploitation listés ci-dessus ne pourront bénéficier au Réutilisateur de Données que sous réserve qu'ils soient rendus nécessaires par le Projet de Réutilisation convenu entre les Parties.

b. Domaine de la cession des droits

L'ensemble des droits concédés sur le Dataset est limité au périmètre des usages tel qu'exprimé dans le Projet de Réutilisation convenu entre les Parties.

c. Territoire

Sauf mention contraire convenue entre les Parties dans le Projet de Réutilisation, les droits concédés sur le Dataset le sont uniquement pour le territoire français (France métropolitaine, Corse, Départements ou Régions français d'Outre-Mer (DROM) et les Collectivités d'Outre-Mer (COM)) et Suisse.

Les opérations techniques liées aux modes de télécommunications (Internet) nécessitant de reproduire ou représenter le Dataset depuis des territoires étrangers sont autorisées.

5. GARANTIES

Le Producteur de Données garantit la Scic SA Apidae Tourisme et l'ensemble des Réutilisateurs de Données :

- qu'il est bien titulaire des droits concédés dans la licence de réutilisation à tout Réutilisateur de Données ;
- que lorsque le Producteur de Données n'est pas l'auteur des Données, il s'est fait concéder les mêmes droits que ceux concédés au Réutilisateur de Données dans la licence de réutilisation et qu'il peut produire, à première demande, une copie du contrat de cession de droits d'auteur conclu avec l'auteur des Données ;
- que lorsque tout ou partie du Dataset intègre des éléments protégés par le droit à l'image (d'un bien ou d'une personne), le Producteur de Données autorise ou a obtenu l'autorisation des personnes physiques lui permettant de consentir à son tour au Réutilisateur de Données de les diffuser ;
- contre tous troubles, actions, revendications et évictions quelconques relatifs aux Données de sa part (fait personnel) ou de tiers ;
- qu'aucun élément des Données n'enfreint les droits de tiers ni les textes en vigueur ou les droits de tiers, notamment les textes relatifs à la contrefaçon ou la concurrence déloyale, à la protection des données à caractère personnel, susceptibles de troubler l'exploitation paisible du Dataset par le Réutilisateur de Données.
-

6. CONTREPARTIE FINANCIERE

Une contrepartie financière peut être convenue entre les Parties, auquel cas elle est détaillée dans le Projet de Réutilisation et pourra faire l'objet d'un contrat complémentaire.

7. ENGAGEMENTS DU REUTILISATEUR

Le Réutilisateur de Données s'interdit de :

- démarcher les personnes physiques incluses dans le Dataset pour des opérations de démarchage ;
- vendre, louer, concéder des sous-licences, à titre onéreux ou gratuit, le Dataset ;
- mettre à disposition ou donner accès à des tiers le Dataset, sauf à ce que ces actes soient fait pour permettre aux prestataires techniques du Client Diffuseur de faire fonctionner les services de ce dernier.

Le Réutilisateur de Données s'engage à respecter le périmètre du Projet de Réutilisation convenu avec le Producteur de Données et à ne pas utiliser le Dataset pour d'autres usages qui n'auraient pas été convenus.

Le Réutilisateur de Données doit veiller à ce que ses réutilisations respectent les crédits liés aux éventuels auteurs des œuvres de l'esprit pouvant être contenues dans le Dataset ainsi que les conditions spécifiques éventuelles d'exploitation des droits d'auteur indiqués par les Producteurs de Données.

Le Réutilisateur de Données demeure seul responsable du respect de la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel, plus particulièrement du règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD) et de la loi du 6 janvier 1978 modifiée (Informatique & Libertés).

Lorsqu'une Donnée du Dataset perd le statut « Publié » sur la Plateforme Apidae, cela indique que la Donnée n'est plus exploitable par le Réutilisateur de Données. Par conséquent, lorsque des Données n'ont plus le statut « Publié », le Réutilisateur de Données s'engage, sous vingt-quatre (24) heures, à supprimer toute copie de celles-ci en sa possession, à cesser toute utilisation en cours de celles-ci et à s'interdire de réutiliser ces Données pour l'avenir à moins que le statut redevienne publiable.

Au terme de la Licence de Réutilisation, quel qu'en soit la cause, le Réutilisateur de Données s'engage à supprimer toute copie du Dataset, à cesser toute utilisation en cours du Dataset et à s'interdire de le réutiliser pour l'avenir.

8. CONVENTION DE PREUVE

Chaque Partie accepte expressément la voie électronique du processus contractuel de formation et de conclusion de la Licence de Réutilisation, plus particulièrement :

- l'authentification par Identifiants de chaque Partie sur la Plateforme Apidae pour accéder au Service Consent,
- la rédaction par la Réutilisateur de Données des conditions souhaitées de la Réutilisation (offre),
- l'acceptation par le Producteur de Données des conditions de Réutilisation (acceptation),
- la consultation en ligne des éléments d'identification de chaque cocontractant préalablement à l'acceptation,
- la conclusion électronique de la présente Licence de Réutilisation par signature électronique simple,
- l'entrée dans le champ contractuel des conditions de Réutilisation,
- la mise à disposition électronique et l'archivage des éléments contractuels sur la Plateforme Apidae,
- les actions réalisées et l'horodatage de celles-ci sur la Plateforme Apidae,
- et, plus généralement, toutes les informations échangées entre les Parties et toutes les actions réalisées via la Plateforme Apidae.

Les Parties acceptent que la conservation des données électroniques précitées sera effectuée dans les registres informatisés d'Apidae Tourisme ou de ses prestataires techniques, dans des conditions permettant de satisfaire aux exigences de pérennité, d'intégrité et de fidélité.

Par conséquent, ces données électroniques sont des preuves valables et opposables à chaque Partie, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un écrit papier et les Parties renoncent à se prévaloir de toute inopposabilité, irrecevabilité ou nullité de preuve concernant ces données électroniques, sauf fraude informatique avérée des registres informatisés d'Apidae Tourisme ou de ses prestataires.

9. FOURNITURE DU DATASET

La fourniture du Dataset s'effectuera exclusivement sous forme de flux API, par le biais de la Plateforme Apidae gérée par Apidae Tourisme.

10. DOCUMENTS CONTRACTUELS - HIERARCHIE

La Licence de Réutilisation est formée des documents contractuels suivants, classés ci-après par ordre hiérarchique de valeur juridique décroissante:

- les conditions de Réutilisation;
- le présent document contractuel.

En cas de contradiction entre une ou plusieurs stipulations figurant dans l'un des documents ci-dessus, le document de rang supérieur prévaudra.

11. DROIT APPLICABLE

La Licence de Réutilisation est régie par le droit français, alors même que l'une des Parties serait de nationalité étrangère et/ou que le contrat s'exécutera en tout ou partie à l'étranger.